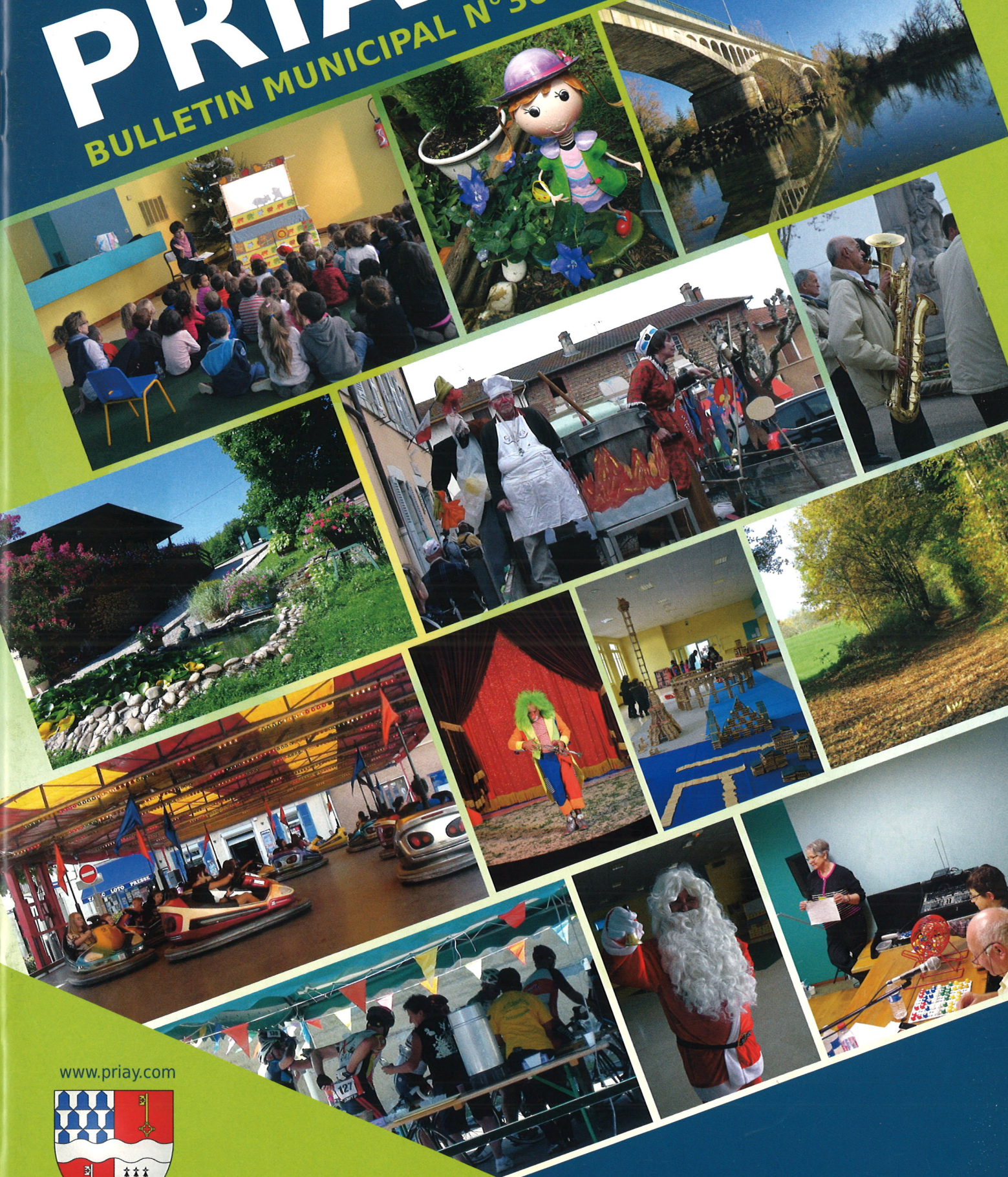
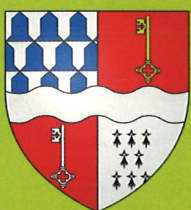


PRIAY

BULLETIN MUNICIPAL N°30 - Janvier 2016



www.priay.com



SOMMAIRE

1-2 : LE MOT DU MAIRE

3 : ETAT CIVIL

4 : FINANCES COMMUNALES

5-6 : COMMISSIONS COMMUNALES

7 : PERSONNEL COMMUNAL

7 : INFORMATIONS UTILES

8-9 : INFORMATIONS MUNICIPALES

10 : RENSEIGNEMENTS UTILES

11 : ECOLE PUBLIQUE

12-13 : COMMERCES, ARTISANATS
ET INDUSTRIES

14 : LISTE DES ASSOCIATIONS

15/26 : VIE ASSOCIATIVE

26 TARIF DE LOCATION DE MATERIEL
Du Comité des Fêtes et du Fleurissement

28 : HISTORIQUE DU PONT DE PRIAY

29 : CALENDRIER DES FETES



EDITORIAL

30 ans, la fleur de l'âge selon la sagesse populaire...

Le bulletin municipal que vous tenez entre vos mains est édité depuis 30 ans, et il poursuit toujours le même but : retracer l'activité du village et aussi être une mine de renseignements. Les années passent, et à l'instar du village notre bulletin s'étoffe, se diversifie sans prendre de rides. La fleur de l'âge donc, et encore, nous l'espérons, de nombreuses années à venir à passer en votre compagnie.

Bonne lecture !

La rédaction

■ Le Mot du Maire

Cela fait maintenant 22 mois que l'équipe d'élus municipaux, novices pour la plus grande partie d'entre eux, est à pied d'œuvre pour vous rendre le meilleur service possible. Pour vos questions, il nous appartient, à nous élus, de vous écouter, de vous apporter une réponse adaptée, de questionner les services compétents.

L'année 2015 a malheureusement vu l'arrêt de l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Priay, véritable école de la vie et du partage, et la dissolution du corps des Sapeurs-Pompiers Volontaires. La cause en est le manque d'effectif. C'est une page de l'histoire communale qui se tourne, mais fort heureusement notre couverture en secours est assurée par deux centres du Service Départemental d'Incendie et de Secours, situés à moins de 10 km et riches de moyens que nous n'aurions jamais pu rêver avoir.

Le nombre d'enfants croît et un décompte régulier permet d'anticiper le nombre d'enfants à scolariser. A la rentrée de septembre 2015, l'école comptait 197 enfants, avec une moyenne de 28 enfants par classe. Une pétition a été lancée en septembre par les parents d'élèves, soutenus par la municipalité, pour demander l'ouverture d'une 8ème classe. L'ouverture de la classe supplémentaire n'a pas eu lieu. Nous avons de solides arguments pour la rentrée 2016 comme l'arrivée de nouvelles familles ou l'acquisition par la Mairie d'un terrain jouxtant le groupe scolaire d'une surface de 2338 m² destiné à terme à l'installation d'équipements sportifs et de loisirs pour les écoliers.

La restauration scolaire sert plus de 100 repas quotidiennement. La commune a participé à la survie de l'Association de la Cantine de Priay en reprenant à sa charge le personnel de l'association (deux agentes de service), en embauchant une personne supplémentaire pour l'année scolaire 2015-16, et en effectuant d'importants achats d'équipements (réfrigérateur, chariot de service, table de travail en inox et table de cuisson).

En 2016 est prévue la pose d'un adoucisseur d'eau à la cantine.

La sauvegarde de cette association est pour vos enfants la garantie d'un service de restauration scolaire de qualité pour un coût modéré.

L'école a connu des phases de travaux tout au long de l'année : réfection de la salle des professeurs et de la salle

de réunion qui fait office de salle de restaurant de 11 à 14 heures, installation d'une douchette pour la Maternelle, traçage au sol du cheminement des parents, amélioration de la sécurisation de l'accès par mise en place d'un nouveau système d'appel vidéophone entre le portail et les salles, ajout de points lumineux sous le préau et derrière la cantine et mise en place d'une rampe d'accès normalisée entre l'école et la salle de réunions... C'est une vague d'améliorations en continu, pour des investissements modérés mais ô combien utiles !

La commune de Priay voit sa population augmenter avec la réalisation de lotissements, la construction de maisons individuelles, l'amélioration des habitats, etc... Nous avons décidé la mise en vente une parcelle de terrain située rue des Champagnes sur laquelle 3 maisons vont voir le jour dans le 1er semestre 2016. Cette vente permettra d'effectuer des investissements profitables à tous les habitants de la commune, tout comme la vente du camping « L'escapade ».

La phrase « il vend les biens de la commune », sur le mode de la vente des bijoux de famille a bien souvent résonné à mes oreilles ces derniers temps. Mais une commune a-t-elle vocation à être propriétaire de biens immobilisés, inutilisés ou ne correspondant pas à un service rendu à la population de Priay ? Quelle est l'utilité de garder des biens sans intérêt stratégique, et n'assurant aucune rente, voire même engendrant des frais supplémentaires ?

La voirie et son entretien est un poste clef de la mairie. On peut citer en exemple les travaux à venir sur la RD109 route du Gottu, pour laquelle la bande de roulement sera refaite par le Conseil Départemental de l'Ain, mais les trottoirs, l'aménagement pour l'écoulement des eaux, la réfection de la conduite de la fontaine Bulet, la limitation de la vitesse automobile et autres travaux seront réalisés par la municipalité.

Un projet important sera mené sur plusieurs années concernant la réfection de chemins communaux et la desserte des bois. Un projet commun aux 3 communes de Priay, Villette-sur-Ain et Châtillon-la-Palud portera plus particulièrement sur les chemins pédestres pour répondre au label « Tourisme Vert ».

■ Le Mot du Maire (suite)

L'année 2016 qui commence sera elle aussi porteuse de projets peu onéreux mais concrets et visibles dans votre vie de tous les jours : matérialisation d'emplacements de stationnement sur le Parking de la rue de la Rivière, élargissement des places de stationnement sur le Parking place Laurent Ferrand et création de 5 places de stationnement dans la grande rue de la Côtière. En espérant que ces améliorations profitent non seulement aux habitants mais aussi aux commerçants de Priay. Nous avons convenu également du remplacement des projecteurs du stade d'entraînement du Football Club.

La rue des Champagnes longe un quartier résidentiel tranquille, mais elle a trop souvent tendance à être considérée comme la déviation de la route de Lyon. La Commission Voirie va solliciter l'avis des riverains sur la mise en place d'une limitation de vitesse des véhicules, d'autant plus que dans cette rue résidentielle un lotissement de 18 logements, dont 5 logements sociaux, devrait voir le jour aux Commandières.

La protection de l'environnement, une autre priorité qui passe par la protection de l'eau. Ainsi, Les futurs travaux rue des Champagnes porteront sur la pose d'un réseau de récupération des eaux pluviales. Les propriétaires environnants actuellement non raccordés auront la possibilité de se raccorder à ce réseau.

La réglementation du cimetière est désormais en application. Lors des visites sur les lieux, nous avons constaté une cinquantaine de sépultures en état d'abandon, des concessions dont la date était expirée, des monuments dont l'état mettent en péril des visiteurs, etc... La commission en charge de ce dossier délicat devra, en 2016, effectuer quelques enlèvements de monuments funéraires.

Un dossier nous préoccupe actuellement : l'état du bâtiment Restaurant Bourgeois, plus particulièrement la toiture de l'ancien garage qui se dégrade fortement. Un arrêté de péril ordinaire a été pris dans l'été pour que les propriétaires effectuent les travaux nécessaires. Or rien n'a été entrepris et la prochaine décision sera certainement la prise d'un arrêté de péril imminent.

Malgré la volonté des employés municipaux et des élus de rendre la commune propre et accueillante, nous avons

relevé des dégradations telles que des graffitis, dépôts sauvages d'immondices ou d'encombrants sur les bords des routes. Des plaintes sont systématiquement déposées par la commune. Ces incivilités nous préoccupent tout particulièrement. Force est de constater que vols et dégradations des biens publics et privés se multiplient. Avec l'aide de la Gendarmerie, 9 de nos concitoyens se sont portés volontaires pour exercer une mission de « voisins vigilants ». Leur action consiste à informer les Gendarmes, par le biais du 17, d'attitudes douteuses et suspectes.

Notre vie communale, pour animée qu'elle soit, ne doit pas nous faire perdre de vue notre ouverture sur le département et la région. Notre désir de rapprochement avec la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain se justifie par le fait que 70% de la population active de Priay travaillent sur le secteur de la Plaine de l'Ain et l'agglomération lyonnaise et que 90% des foyers font leurs achats à Ambérieu-en Bugey, utilisent les services tels que la SNCF, les banques, les assurances, l'hôpital privé, les laboratoires d'analyses, les cabinets de radiologie, les lycées, le SDIS, etc. Nous suivons là naturellement les mouvements de nos citoyens, et nous essayons à travers cela de donner un véritable sens à la formule « bassin de vie ».

Toutes ces considérations locales paraissent bien futiles devant les évènements qui ont durement atteint la Nation le 13 Novembre dernier, à travers les 130 victimes de la barbarie. Que nos pensées accompagnent leurs familles et toutes les victimes de ces actes odieux.

Je remercie vivement tous les responsables économiques, entreprises, artisans, commerçants et professions libérales. Je salue le professionnalisme et la disponibilité de nos employés communaux, le savoir-faire de nos enseignants, le dévouement des bénévoles des associations et l'engagement des élus qui œuvrent pour le bien communal dans l'intérêt général. Tous participent à la renommée et à l'attractivité de Priay !

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite le Meilleur pour l'année 2016.

Gérard Théveaux

■ Etat Civil 2015

Naissance

| | | | |
|------------------------------------|------------|------------------------------------|--------------|
| Hugo Charles CHEVILLARD NTOLO | 02 janvier | Renaud Lucien DI RAIMONDO | 7 mai |
| Ilan Mathis CHAPUT | 06 janvier | Emy BALLAND | 10 juin |
| Enzo Jean Manuel PERRAUD THOMASSON | 08 janvier | Medine FIDANCI | 22 juin |
| Rose FOUCAN | 24 janvier | Théo Jean-Bernard LAFORGE | 7 juillet |
| Naameh PILLERON GARILHE | 27 janvier | Florient Louis Émile VERNAY-VIGNON | 27 septembre |
| Marie Lydia VIOT | 28 janvier | Ruben MOULIN LUVINI | 28 octobre |
| Noé DROUARD | 10 février | Lio CLEMENDOT SHIBUYA | 16 novembre |
| Gabriel GIROUD | 14 février | Léana Annick Nicole DUPUIS | 18 novembre |
| Ilyes CHAFI | 21 février | Noa BAPTISTA DE JESUS | 21 novembre |
| Elisa Térésa MORO | 11 avril | Chloé Mariel BARTHELEMY | 05 décembre |
| Maëva Marie BROUET | 15 avril | Lya NECER | 06 décembre |
| Julyann GUTTIN | 20 avril | | |

Mariage

| | |
|--|----------------------|
| Thierry Pascal MOREAU et Marylène RAVONNEAUX | mariés le 18 avril |
| Bernard Jean René DUSERT et Françoise Henriette Gabrielle MÉTRAL | mariés le 09 mai |
| Ludovic VALET et Laetitia Christiane JANIN | mariés le 09 mai |
| Michaël FAVIER et Karine SEBASTIAO | mariés le 23 mai |
| Stéphane Raymond LIGOZAT et Céline DUCOURTIEUX | mariés le 23 mai |
| Mickaël Jean-François MACARI et Jennifer Aurore LOPEZ | mariés le 06 juin |
| David Vincent Richard CHATEAU et Laetitia Mélodie FERRAND | mariés le 27 juin |
| Fabrice Alain DESREUMAUX et Cécile Ghislaine GOURMAND | mariés le 11 juillet |
| Roland Nicolas GARROS et Julie Martine Stéphanie ROCHE | mariés le 18 juillet |
| Jérôme Sylvain Charles ERNY et Sylvie Brigitte AUSINA | mariés le 08 août |
| Yoann FONTANEL et Laurine Daisy Yveline GELIN | mariés le 22 août |
| Jérémie GALLET et Roselyne FAUSSURIER | mariés le 29 août |
| David José RIBEIRO DA ROCHA et Nathalie GHERARDI | mariés le 29 août |

Décès

| | |
|--|-------------------------|
| Yves Roger CORSIN | décédé le 1er janvier |
| Claude Marie Jean Adrien FAIVET | décédé le 09 janvier |
| René Etienne COMTET | décédé le 24 février |
| Jean-Luc SIBERT | décédé le 08 mars |
| Giselle SEVILLA veuve SUBTIL | décédée le 27 mars |
| Eddy FONTANEL | décédé le 08 mai |
| Marie Thérèse Félicie ESTIENNE veuve JAUSSELME | décédée le 26 juillet |
| Marthe LAVAL veuve PACCOUD | décédée le 18 septembre |
| Jean Jacques BAUDRAND | décédé le 1er octobre |
| Maxime BOTTEX | décédé le 14 octobre |

Finances communales

Finances votées en mars 2015

BUDGET COMMUNAL

| | |
|--|--------------------|
| Fonctionnement : | 820 347 € |
| Investissement : | 325 309 € dont : |
| 1. Emprunt : | 105 300 € |
| 2. Virement de la section de fonctionnement : | 201 771 € |
| 3. Travaux (mairie : peinture volets, stores et standard téléphonique; mobilier scolaire; aménagement ancienne poste; karcher et saleuse électrique. | 50 000 € |
| 4. Restructuration du cimetière | 5 000 € |
| 5. Raccordement des Commandières et mise aux normes éclairage public | 33 000 € |
| 6. Echange borne incendie aux barrières et création d'une aux commandières | 8 000 € |
| 7. Création de places de parking et aménagement route du Gottu | 43 500 € |
| 8. Dépenses imprévues : | 12 897 € - 4 200 € |
| <i>4 200 € de dépenses : (panneaux signalisation, débroussailleuse: 2 100 €, matériels cantine : 2 100 €).</i> | |
| Montant du déficit antérieur d'investissement reporté 66 411 €. | |
| Le montant de la dette au 1er janvier 2015 s'élève à 1 163 821.30 €. | |

Taxes locales

| | Taux national | Taux départemental | Taux communal | Produit communal |
|-------------------------------------|---------------|--------------------|---------------|------------------|
| Taxe d'habitation | 23,95 % | 18,34 % | 09,80 % | 183 750 € |
| Taxe foncière propriétés bâties | 20,20 % | 14,61 % | 10,90 % | 139 193 € |
| Taxe foncière propriétés non bâties | 48,53 % | 47,11 % | 40,08 % | 15 711 € |

BUDGET ASSAINISSEMENT

| | |
|---|----------------|
| Fonctionnement : | 270 600 € |
| Investissement : | 481 696 € dont |
| 1. Attestation TVA | 61 000 € |
| 2. Emprunt | 9 600 € |
| 3. Travaux : Extension séparatif rue des champagnes et dessableur STEP Bellegarde | 168 000 € |
| 3. Immobilisation en cours (Etude pour améliorer la qualité de traitement des stations d'épurations de bellegarde) | 198 722 € |
| 4. Subventions | 20 374 € |
| 5. Dépenses imprévus | 24 000 € |

*Nous comptons 727 clients assainissement en 2014 avec 69 697 m3 assujettis sur 17 968 mètres linéaires de réseau

Le prix de l'assainissement TTC pour 120 m3 est de 1,49€/m3.

Le renouvellement du contrat d'affermage est en cours pour débuter le 01/05/2016.

BUDGET SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX VILLETTE-PRIAY

| | |
|--|----------------|
| Fonctionnement : | 109 989 € |
| Investissement : | 230 571 € dont |
| 1. Subventions | 10 350 € |
| 2. Emprunt | 49 731 € |
| 3. TVA | 28 420 € |
| 4. Travaux | 142 070 € |
| (Renforcement vieille côte et RD 984 Villette TC2: 90 800€, déplacement de conduite aux Carronnières : 51 270 €) | |

Quelques chiffres

*Le réseau des eaux de Villette-Priay est affermé par la Lyonnaise des eaux jusqu'en avril 2017.

Nous comptons 1 169 clients en 2014 pour un réseau de 50 385 mètres, 1 169 branchements, 4 réservoirs d'une capacité de 398 m3

Nous avons produit 172 296 m3 d'eau pour une facturation de 113 814 m3 ce qui représente un rendement de réseau à 68,1%

Pour conclure, le prix de l'eau TTC pour une consommation de 120 m3 est de 2,326 €/m3.

■ Commissions communales

Il est rappelé que le Maire est le président de chaque commission communale.

Personnel communal :

W. Rodemet
S. Morrier

Vie économique et associative :

(sport - bibliothèque - associations - commerçants, artisans et entreprises)

V. Charpentier
E. Teyssier
C. Owczarek
F. Charmetant

Urbanisme et Patrimoine :

(travaux - voirie - P.L.U. - église - monuments - service de l'eau et matériels communaux)

G. Majorczyk
E. Teyssier
J.C. Ausina
D. Pauchet
J.F. Braon
S. Morrier
D. Janin

Environnement :

(plans d'eau - camping - sentiers - bois)

J.F. Braon
G. Majorczyk
Consultant
J.F. Reverdy

Réseaux humides et voiries :

D. Janin
G. Majorczyk
W. Rodemet

Bâtiments et accessibilité :

C. Heyberger
D. Janin

Cimetière communal :

J. Arena
W. Rodemet
J.C. Ausina

Finances :

C. Owczarek
G. Majorczyk
M. Jacob
D. Janin
C. Heyberger

Appel d'offres :

Titulaires:

E. Teyssier
C. Owczarek
D. Janin

Suppléants :

W. Rodemet
J.L. Favier
C. Heyberger

Affaires scolaires et jeunesse :

(enseignement - sou des écoles - parents d'élèves - cantine- transport scolaire - périscolaire)

M. Jacob
J. Arena
W. Rodemet
V. Charpentier
F. Charmetant

Communication et nouvelles Technologies :

(bulletin municipal - gazette - site web - tourisme - compte-rendu du Conseil Municipal - info Priay - panneau d'affichage - fibre optique & GSMR)

W. Rodemet
J. Arena
S. Capron
D. Pauchet
E. Teyssier

Centre Communal d'Action Sociale :

J. Arena
D. Janin
M. Jacob
S. Morrier
G. Majorczyk
C. Owczarek
Membres :
C. Gracio
L. Deloy
Y. Rey
M.P. Guillot
I. Lepinay
G. Heyberger

■ Commission Affaires Scolaires et Jeunesse

La commission se compose aujourd'hui de : F. Charmant, V. Charpentier, J. Arena, W. Rodemet et M. Jacob. Nous avons cette année maintenu nos engagements avec pour maîtres mots : écoute, disponibilité et soutien. Ces engagements nous permettent de dire qu'un dialogue bénéfique est établi entre chaque acteur investi dans le périmètre scolaire, et que c'est, entre autre par ce dialogue que la coordination entre nous tous est possible. Nous avançons et nous travaillons avec la même volonté : offrir aux enfants de l'école publique de Priay un cadre qualitatif et sécuritaire. La communauté de communes rives de l'Ain pays du Cerdon à laquelle nous appartenons possède la compétence de l'enfance et de la petite enfance, ainsi : périscolaire, ateliers d'initiation et centre de loisirs sont sous leur responsabilité et les élus de votre commission participent aux échanges pour une meilleure efficacité.

Par ailleurs, nous devons en tant qu'élus tenir compte de l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés depuis 2 ans et nous engager :

- pour apporter une aide supplémentaire aux enfants de maternelle dans la classe en double niveau grande

section/cp en créant un poste d'Atsem supplémentaire à temps partiel.

- pour acquérir un terrain à l'arrière de l'école et projeter son aménagement pour la pratique d'activités sportives dans le cadre scolaire ou extrascolaire.

- pour demander une subvention auprès du sénateur P. Chaize et l'obtenir afin de moderniser l'enseignement et l'apprentissage par le biais de nouveaux outils numériques, et auprès du candidat Xavier Breton concernant l'équipement des tables, tableaux, etc...

- pour poursuivre la mise au norme de la cuisine de la cantine scolaire en achetant du matériel référencé et adapté en restauration collective.

L'étendue de notre champ d'action est vaste et nos actions sont diverses et nombreuses, les exemples cités ci-dessus permettront à l'ensemble de nos administrés d'avoir ainsi connaissance de notre investissement. Nos actions 2016 seront destinées à se préparer à l'ouverture d'une huitième classe pour la rentrée 2016 ou encore à l'équipement de nouveaux outils numériques dans les classes, et bien d'autres encore...

■ Commission Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune de la petite enfance aux personnes âgées. Il est composé de 12 membres, 6 élus et 6 membres investis dans le social. Toutes ces personnes s'engagent à respecter la stricte confidentialité de leurs actions sociales pour les demandes d'aides financières formulées par les administrés, sachant que toute demande d'aide doit être faite à partir d'un dossier établi par l'assistante sociale du Point Action Solidarité de Pont d'Ain. Le CCAS mène aussi une action générale de prévention et de développement social. Elle est chargée de mettre en oeuvre la politique sociale de la commune. Cette année un colis a été distribué aux personnes de 75 ans et plus inscrites sur les listes électorales.

Une conférence débat en partenariat avec l'Association Départementale d'Education Sanitaire et Sociale de l'Ain ayant pour thème la dénutrition des personnes âgées a eu lieu en juillet.

Pour 2016 l'équipe du CCAS souhaite mener des actions qui s'adressent à tous les âges de notre population. Un spectacle sera organisé à la salle des fêtes, suivi d'un goûter. Nos aînés ne seront pas oubliés ; il leur sera proposé une aide pour leur déplacement ce jour là s'ils le souhaitent. Le but de cette action est de réunir, de faire rencontrer dans la convivialité différentes générations. Les enfants ne seront pas oubliés ; une boom halloween leur sera organisée.

Vous pouvez contacter le CCAS par téléphone en mairie au 04.74. 35.67.25 ou par courrier.

■ Personnel de la commune

Vous les croisez régulièrement, tous les jours peut être. Ils sont les rouages essentiels de la commune, ceux grâce à qui votre cadre de vie est si agréable. « Ils », ce sont les hommes mais aussi les femmes qui travaillent pour la commune de Priay.

Il y a les secrétaires de mairie tout d'abord. Yveline Raba-thel et Sylvie Berthet vous accueillent avec un égal sourire et font de leur mieux pour satisfaire vos demandes, depuis le rouleau de « sacs jaunes » jusqu'à l'aide à la constitution d'un permis de construire. Elles sont également l'indispensable soutien à l'équipe municipale, et assurent la bonne marche administrative de la commune. Paiement des factures, tenue du budget, instruction des permis de construire, rédaction des délibérations, gestion du personnel, des listes électorales...Elles doivent faire preuve de compétences sur tous ces domaines, et bien d'autres.

Les agents techniques communaux, au nombre de trois, sont ceux grâce auxquels Priay conserve son visage si agréable. Toute l'année, Thierry Bernard, Nicolas Comtet et Pierre Fructus élaguent, coupent, nettoient, plantent, embellissent... L'étendue de leurs compétences n'a d'égal que leur débrouillardise et leur bonne volonté. Ils interviennent tant sur les arbres, plantations, pelouses, bords de rivière que sur les façades des bâtiments, à l'intérieur des bâtiments eux-mêmes sur la plomberie, la faïence, etc. Ce sont nos Mac-Gyver municipaux. Sans oublier Charlie Oudot qui a été employé 8 mois sous

contrat emploi civique.

Ceux qui ont des enfants scolarisés à l'école municipale de Priay ont également la chance de rencontrer des agents de la commune.

En classe tout d'abord, nos deux ATSEM, Stéphanie Moissonier et Sylvie Chaléard ont reçu cette année le renfort de Sandra Colomb. Leurs missions ne s'arrêtent pas qu'à l'aide des instituteurs des classes maternelles. Elles effectuent également d'autres tâches peu visibles de nettoyage, de rangement des classes et des différents ustensiles. Mais cela n'entame pas leur bonne humeur, et sont pour ça appréciées par tous les enfants des classes maternelles.

Nos trois ATSEM partagent avec Murielle Thouny et Anaïs Caggia la difficile tâche de surveillance et de service de près de la moitié des effectifs de l'école municipale, durant le temps de midi.

Chaque jour entre 11h20 et 13h20, une centaine d'enfants environ, depuis les tout-petits des maternelles jusqu'aux élèves de CM2, se restaurent grâce aux bons offices de l'association de la cantine mais aussi de nos cinq « agentes » qui se répartissent le service à table, la surveillance des enfants attendant leur tour pour aller manger, l'enlèvement des couverts et le nettoyage des salles.

Tous ces agents sont au service de la commune, et à votre service. Ils assurent leurs fonctions fidèlement et avec conscience, et pour cela nous les en remercions.

■ Infos utiles

BUREAU DE POSTE

8 rue Louise de Savoie

PONT D'AIN

04.74.39.76.10

CONSEILLERE FINANCIERE

Christelle BERARD

04.74.39.76.11

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI

9h00-12h-00 et 13h30-17h30

LE SAMEDI 9h00-12h00

POUR TOUT SAVOIR SUR LA POSTE

www.laposte.fr

www.labanquepostale.fr

www.laposte.net

Faites confiance à votre commerçant **point vert**,
il se charge de tout

« L'Ami de Pain » Boulangerie à Priay

Pour déposer un chèque

Vous notez votre numéro de compte et vous signez au dos de votre chèque. Vous remplissez le bordereau de remise prévu à cet effet. Vous insérez le tout dans une enveloppe que vous remettez à votre commerçant point vert.

Pour retirer de l'argent

A l'aide de votre chéquier ou de votre carte bancaire*, vous pouvez disposer de 20 à 100 € par jour.

Votre commerçant point vert vous remet immédiatement la somme que vous souhaitez !

*Si votre commerçant est équipé d'un terminal de paiement par carte bancaire.

Bien sûr, votre commerçant point vert ne détient absolument aucune information sur la situation de votre compte.

Vous pouvez bénéficier en toute tranquillité des services point vert, du mardi au samedi 6h-13h45 et 16h15-19h30. Le dimanche 6h00-13h00.

■ Informations municipales

Aux nouveaux habitants de Priay

Différents documents : plan de Priay, guide du tri sélectif, sacs jaunes, bulletin municipal, informations diverses... sont à votre disposition en mairie. N'hésitez pas à venir les retirer. Cela nous permettra aussi de faire votre connaissance.

TARIFS DES LOCATIONS DES SALLES (du 01/01/16 au 31/12/16)

Monsieur **Jean Claude AUSINA** est chargé de gérer l'utilisation de la salle des fêtes et de la salle de réunion. Vous devez le contacter au **06.61.48.46.21** pour la location, la remise des clefs et du matériel.

Salles des Fêtes

Habitants de Priay et associations locales :

| | |
|--|-------|
| Repas d'associations, conférences ou autre sans but lucratif | 161 € |
| Bal | 266 € |
| Repas d'associations, conférences ou autre à but lucratif | 266 € |
| Repas de mariage et divers | 266 € |
| Forfait chauffage | 71 € |
| Forfait location vaisselle | 30 € |
| Forfait nettoyage* | 60 € |
| Caution | 500 € |

Associations des communes extérieures :

| | |
|--|-------|
| La salle des fêtes est louée uniquement pour les usages suivants : | |
| Conférence ou autre sans lunch ou spectacle | 200 € |
| Conférence ou autre avec lunch | 266 € |
| Forfait chauffage | 71 € |
| Forfait location vaisselle | 30 € |
| Forfait nettoyage* | 60 € |
| Caution | 500 € |

Salle de Réunions

Habitants de Priay :

| | |
|------------------------------|-------|
| Repas (maximum 30 personnes) | 72 € |
| Forfait chauffage | 20 € |
| Forfait nettoyage* | 40 € |
| Caution | 200 € |

Associations des communes extérieures :

| | |
|-----------------------|-------|
| Conférence sans lunch | 82 € |
| Forfait chauffage | 20 € |
| Forfait nettoyage* | 40 € |
| Caution | 200 € |

Salle de la Rivière

Habitants de Priay :

| | |
|------------------------------|-------|
| Repas (maximum 20 personnes) | 50 € |
| Forfait chauffage | 20 € |
| Forfait nettoyage* | 30 € |
| Caution | 200 € |

Associations des communes extérieures :

| | |
|-----------------------|-------|
| Conférence sans lunch | 60 € |
| Forfait chauffage | 20 € |
| Forfait nettoyage* | 30 € |
| Caution | 200 € |

Lors de la réservation, vous devrez acquitter le montant de la location (incluant le chauffage), déposer un chèque de caution à l'ordre du Trésor Public, ainsi qu'une attestation d'assurance. *En cas de nettoyage non fait, le forfait sera demandé.

UTILISATION DU MATERIEL DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

Arrêté préfectoral du 12 septembre 2008

Sont autorisés :

jours ouvrables : de 8 h à 12 h et
de 14 h à 19 h 30
samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

DROIT DE PLACE SUR LE MARCHÉ

L'emplacement : 1,50 €
Stationnement camion
de vente : 32,00 €

TARIFS CIMETIERE

Taxe d'inhumation 50 €

Concession simple :

15ans 130 €
30 ans 180 €

Concession double :

15 ans 260 €
30 ans 360 €

Concession pour les casiers du columbarium :

5 ans 169 €
10ans 281 €
20ans 560 €
30ans 838 €

Jardin du souvenir :

Taxe de dispersion des cendres 50 €

ADRESSES, JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES

Carte de déchetterie obligatoire à demander au secrétariat de mairie

| | JOURS | HORAIRES |
|------------|-----------------------------|---------------------------|
| JUJURIEUX | Lundi – Mercredi – Vendredi | 14 h à 18 h |
| | Samedi | 8 h à 12 h et 14 h à 18 h |
| PONCIN | Mardi – Jeudi – Vendredi | 14 h à 18 h |
| | Samedi | 8 h à 12 h et 14 h à 18 h |
| PONT D'AIN | Lundi – Mercredi – Vendredi | 14 h à 18 h |
| | Samedi | 8 h à 12 h et 14 h à 18 h |

■ Informations municipales

PARTICIPATION A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PAC)

Constructions ayant déjà un assainissement individuel et devant se raccorder suite à l'assainissement de leur secteur : 400 €
Nouvelles installations : 2 000 €

Lorsqu'une lampe ne fonctionne plus, merci de le signaler au secrétariat de mairie en indiquant le plus précisément possible sa localisation.

CARTE D'IDENTITE

La carte nationale d'identité est valide 15 ans, à compter du 1er Janvier 2014 (pour les personnes majeures). L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- * les nouvelles cartes d'identité sécurisées (carte plastifiées) délivrées à partir du 1 er Janvier 2014 à des personnes majeures,
- * les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 Décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Elle ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer en mairie : si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 Janvier 2004 et le 31 Décembre 2013, la prolongation de la validité est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES ECOCITOYENNETE

du 1er janvier au 31 décembre 2016
Ramassage hebdomadaire **le mardi matin**. (sortir les poubelles la veille de la collecte).

Ne pas laisser sur la voie publique votre bac d'ordures ménagères, mais le récupérer au plus tard le soir de la collecte, afin d'éviter le vol ou la détérioration.

Tri sélectif (sac jaune) en porte à porte. Ramassage le **jeudi des semaines impaires**.

Bien fermer les sacs et les sortir la veille. Si par erreur les sacs ont été déposés en semaine paire, les récupérer. Ils ne doivent pas rester toute une semaine sur la voie publique.

Remarque : les poubelles et les sacs jaunes doivent être visibles pour le service de ramassage ; ne pas les déposer derrière des véhicules en stationnement ou derrière des bacs à fleurs.

Rappel concernant l'engagement des bacs d'ordures ménagères :

Déménagement : le bac a été attribué à l'habitation, il doit donc rester sur place .

Vol ou détérioration : le bac sera remplacé après l'achat auprès de la Communauté de Communes.

Emplacement des bacs à verres et à papier :

- rue de la rivière
- parking du chemin des Boudres
- place face au lotissement des Rippes
- hameau des Carronnières : près de l'aire de jeux
- camping

Emplacement des sacs à déjections canines :

- Grande Rue de la Côtière : près de la pharmacie , près des WC publics
- Rue Charrière du Tour : aux 2 extrémités
- Rue de la rivière : parking école

RECENSEMENT

Tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent se faire recenser dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire.

Se présenter en mairie muni du livret de famille et d'une pièce d'identité. La mairie remet au jeune une attestation de recensement, indispensable pour toute inscription aux examens, concours, permis de conduire. Ce document est à conserver précieusement, il ne sera pas délivré de duplicata.

■ Renseignements utiles

MAIRIE

| | |
|--|----------------------|
| Permanences le mardi, le mercredi, le jeudi et le samedi de 8 h 30 à 11 h 30 | 04.47.35.67.25 |
| Fermée le 1er samedi du mois | Fax 04.74.35.49.36 |
| Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays de Cerdon | 04.74.37.13.32 |
| GENDARMERIE Pont-d'Ain | 17 ou 04.74.39.10.55 |

SANTE

| | |
|--|----------------------------------|
| Samu et Maison Médicale, 256 rue Alexandre Bérard à Ambérieu en Bugey | 15 |
| Centre anti-poisons Lyon | 04.72.11.69.11 |
| Docteur Jean-Hervé MEYER - 332 Grande Rue de la Côtère | 04.74.35.66.43 |
| Docteur DUPLESSY Lillie - 332 Grande Rue de la Côtère | 04.74.35.46.16 |
| Pharmacie : Emilie BOZON - 332 Grande Rue de la Côtère | 04.74.35.60.19 |
| <i>Du lundi au vendredi 9h-12h 14h30-19h00. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h</i> | |
| Kinésithérapeute : Guillaume DAGUET - 332 Grande Rue de la Côtère | 04.74.38.55.24 ou 07.38.21.31.32 |
| Psychologue Nathalie PERSOUD - 332 Grande Rue de la Côtère | 06.09.40.62.03 |
| Dentiste : Eric Maître - Lydie LABRUNIE - 332 Grande Rue de la Côtère | 04.74.35.10.36 |
| Ostéopathe: Anne KLOUDA - 332 Grande Rue de la Côtère | 04.74.39.90.75 |
| Infirmière : Corinne DE SA - 332 Grande Rue de la Côtère | 06.72.92.95.30 |
| Infirmière : Muriel ECOCHARD - 332 Grande Rue de la Côtère | 06.18.23.73.82 |
| Infirmière : Patricia MURE - 332 Grande Rue de la Côtère | 06.25.65.03.52 |
| Infirmière : Rithida NACHAMPASSAK DELBEE - 332 Grande Rue de la Côtère | 06.16.35.23.77 |
| SOS Ambulances | 04.74.39.09.09 |
| Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse - 900 route de Paris à Bourg-en-Bresse | 04.74.45.46.47 |
| Clinique Chirurgicale Docteur Convert - 62 avenue de Jasseron à Bourg-en-Bresse | 08.26.30.12.34 |
| Clinique Mutualiste d'Ambérieu-en-Bugey - En Pragnat Nord | 04.74.38.95.95 |
| Assistante Sociale de Pont-d'Ain - Point Solidarité - 16 rue du 1er Septembre à Pont d'Ain | 04.74.39.07.21 |

POMPIERS

| | |
|---|----------------|
| PREFECTURE : 45 avenue Alsace Lorraine à Bourg-en-Bresse | 04.74.32.30.00 |
|---|----------------|

| | |
|--|----------------|
| RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES : Am Stram Gram, 5 Rue Louise de Savoie à Pont d'Ain | 04.37.63.23.11 |
|--|----------------|

| | |
|---|----------------|
| ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE PRIAY | 04.74.35.40.00 |
|---|----------------|

| | |
|--|---|
| COLLEGE Pont-d'Ain - rue Emile Le Breus | Fax : 04.74.39.10.77 - Tél : 04.74.39.08.21 |
|--|---|

| | |
|---|---|
| C.L.S.H. (Centre de Loisirs Sans Hébergement) Pont-d'Ain | Mail : clpontdain@ccrapc.fr ou Tél/Fax : 04.37.63.23.16 |
|---|---|

| | |
|-----------------------------|----------------|
| ACCUEIL PERISCOLAIRE | 04.74.37.52.78 |
|-----------------------------|----------------|

| | |
|--|----------------|
| RELAIS-POSTE – Priay : Tabac Presse « LA TRUITE A L'OMBRE » | 04.74.35.62.70 |
|--|----------------|

Du lundi au vendredi 6h30-13h30 et 15h00-20h30. Samedi et dimanche 7h00-13h30 et 16h00-20h30.

Ouvert les jours fériés. FERME LE MERCREDI

| | |
|---|----------------|
| POINT VERT-CREDIT AGRICOLE – Priay : Boulangerie « l'Ami de Pain » | 04.74.35.61.07 |
|---|----------------|

Du mardi au samedi 6h-13h45 et 16h15-19h30. Le dimanche 6h00-13h00

| | |
|--|----------------|
| FISCALITE : Centre des impôts Bourg-Sud, Place de la Grenouillère à Bourg-en-Bresse | 04.74.45.86.00 |
|--|----------------|

| | |
|---|----------------|
| Perception à Pont d'Ain - 25 rue Louise de Savoie | 04.74.39.04.75 |
|---|----------------|

(Lundi, Mardi et Jeudi 8h30-12h00 et 13h30-16h30. Mercredi 8h30-12h00. Vendredi 8h30-11h30)

E.D.F. : En cas de panne à votre domicile, consultez votre facture.

| | | |
|---------------------------------------|------------------|---------------|
| LYONNAISE DES EAUX : Béligneux | Service des Eaux | 0 810.396.396 |
|---------------------------------------|------------------|---------------|

| | | |
|--|---------------------------|---------------|
| | Urgences Service des Eaux | 0 810.796.796 |
|--|---------------------------|---------------|

| | |
|---|-------|
| SNCF ligne directe, Tous les jours de 7h à 22h | 36.35 |
|---|-------|

| | |
|---|----------------|
| DIRECTION DES TERRITOIRES Antenne Bresse Revermont Bourg-en-Bresse | 04.74.45.63.37 |
|---|----------------|

| | |
|------------------------------|----------------|
| PAROISSE : Pont d'Ain | 04.74.39.03.65 |
|------------------------------|----------------|

| | |
|--|---|
| PRESSE : Le Progrès : Mireille HUQUET | Mail : huquet.mireille@range.fr ou 06.71.64.66.95 |
|--|---|

| | |
|-----------------------------------|--|
| Le Journal du Bugey : Sylvie JORE | Mail : sylvie.jore@laposte.net ou 06.77.96.41.75 |
|-----------------------------------|--|

■ Ecole publique

Peu de changement pour cette nouvelle année scolaire, tant au niveau des effectifs que de l'équipe des enseignants. Nous accueillons pour un an Mme DESSAIVRE qui prend en charge la classe de M. COLLET le jeudi et celle de M. GREFFE le vendredi. Nous accueillons également Mme COLOMB nommée sur un poste d'ATSEM deux heures chaque matin auprès des élèves de Grande Section. Elle rejoint donc Mme CHALEARD et Mme MOISSONNIER déjà en poste dans les autres classes.

Voici les compositions des classes :

Mme MARTY

- petite et moyenne section de Maternelle : 32

Mme COATANTIEC

- moyenne et grande section de Maternelle : 32

M. GREFFE – grande section de maternelle et CP : 27

Mme JACQUETAND – CP et CE1 : 24

M. TOUNISSOUX – CE1 et CE2 : 26

M. DUROUX – CE2 et CM1 : 28

M. COLLET – CM1 et CM2 : 28

TOTAL : 197

Une nouvelle intervenante en musique, Mme MANISIER, intervient chaque mardi dans la salle des fêtes auprès des élèves de CP à CM2.

Pour tout renseignement concernant l'école, contacter M. GREFFE (directeur) chaque vendredi à son bureau ou sur rendez-vous au 04 74 35 40 00

Elle prend aussi en charge en équipe avec les enseignantes les enfants de maternelle le mardi soir dans le cadre des activités pédagogiques.

Face à certaines difficultés scolaires, l'équipe enseignante et les familles peuvent demander l'intervention du Réseau d'Aide. Celui-ci est composé de Mme LACROIX, psychologue scolaire, Mme PAUGET, rééducatrice et Mme CHAPPAU pour une aide pédagogique.

Comme chaque année, l'élection des délégués des parents a eu lieu au mois d'octobre. Les parents élus siègent trois fois par an au conseil d'école aux côtés des enseignants et de représentants de la municipalité pour évoquer les sujets de santé, de sécurité, d'hygiène et d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.

Les enfants bénéficient de différents services proposés :

Le restaurant scolaire, géré par une association de parents
L'accueil périscolaire, organisé par la communauté de communes

Le service de transport scolaire qui dépend de la commune et du département

Le sou des écoles, association de parents qui finance les animations et les sorties scolaires

Le centre de loisirs à Pont d'Ain le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires

Les ateliers du soir (sport, musique, cuisine, bricolage) organisés par la communauté de communes



■ Commerces, artisanats et industrie

ALIMENTATION

| | |
|---|----------------|
| Boucherie : Les Merveilles de la Bouche, 108 Grande Rue de la Côtère | 04.74.36.51.31 |
| Boulangerie-Pâtisserie : L'Ami De Pain, Vincent RAGOT, 48 Grande Rue de la Côtère | 04.74.35.61.07 |
| Supérette PROXI : Isabelle GENDRET, 112 Grande Rue de la Côtère | 04.74.35.74.46 |

CAFE RESTAURANT

| | |
|---|----------------|
| Bar Restaurant Pizzeria : « LE PRIAYSIEN », 7 Rue de la Rivière | 04.37.86.48.89 |
| Bar tabac presse : « LA TRUITE A L'OMBRE », 156 Grande Rue de la Côtère | 04.74.35.62.70 |
| Restaurant : « LA FRICASSÉE », 195 Grande Rue de la Côtère | 04.74.35.60.55 |
| Pizza à emporter « PIZZA KRIS », place Laurent Ferrand | 09.50.66.18.50 |
| « SNACK DINER », place Laurent Ferrand | 09.84.53.28.65 |

DIVERS

| | |
|---|---|
| Add-On Studio : maintenance informatique, formation dessin industriel | 09.51.71.21.15 |
| Mickaël FAVIER, 23 chemin des Guers | |
| Agence immobilière : Côtère Habitat, 38 place Laurent Ferrand | 04.74.35.28.44 - contact@cotierehabitat.fr |
| Agencement de magasins – Montage de mobilier – SARL A2ML – Jean-François et Max LEPINAY – 332 chemin Bel-Air | 06.87.48.22.50 - Fax : 04.74.35.42.98 a2mlepinay@orange.fr |
| AINTER IMMO, 718 Grande Rue de la Côtère | 04.27.50.05.16 - 06.87.77.23.57 |
| Animation musicale : Julien SOQUET (mariage, anniversaire etc...) | 06.77.96.43.96 - juliensoquet@orange.fr |
| Animation : Gilles Bonant Production (mariage, soirée dansante, karaoké, anniversaire etc...) | 04.74.35.59.27 – 06.15.40.08.69 gbproduction01@gmail.com |
| Armurerie des Dombes – Les Carronnières | 04.37.61.03.19 – 06.13.17.93.58 - armureriedesdombes@orange.fr |
| Articles pêche et Chasse : AU THYMALLUS, Gérald GARCIA, 873 Grande Rue de la Côtère | 04.74.35.40.06 - 06.29.93.39.44 thymallus@wanadoo.fr |
| Auto école Priaysienne, 380 Grande Rue de la Côtère | Tél-Fax : 09.80.48.13.02 – 06.01.90.52.61 auto-ecole-priay@laposte.net |
| Bouge ton body : bodies et combinaisons personnalisés - 170 Grande Rue | 0981911158 - www.bouge-ton-body.com |
| Broderie : Brod'Loisirs, Christine LUVINI, 170 Route de Genève | 04.69.18.38.18 |
| Camping l'Escapade, 691, Route du Pont | 04.37.86.47.13 |
| CBP CHALEARD BOIS PAYSAGE – 198 chemin du Biez | 06.89.25.13.23 |
| Coiffure mixte : Salon AQUARELLE, 109 Grande Rue de la Côtère | 04.74.35.03.18 |
| Coiffure mixte : Salon ISABELLE, 42 Place Laurent Ferrand | 04.74.35.63.84 |
| Couture sur mesure : LEA CHIFFONS (Véronique COULON), 30 rue de l'Eglise (sur RDV) | 04.74.35.49.87 |
| Création site internet/application web – communication visuelle | 06.60.25.62.97 |
| PROXITEC CREATION - 948 Grande Rue de la Côtère | contact@proxitec-creation.fr |
| Dessinateur industriel : Gérard SOQUET, 121 Chemin de Bel Air | 04.74.35.48.55 |
| Dombes Environnement – Paysage-Elagage, 533 route des Carronnières | 06.13.17.93.58 - Tél-Fax : 04.74.61.73.38 dombes-environnement@orange.fr |
| Esthéticienne à domicile : Esthétiquement Luce, 76 rue des Carronnières | 06.21.73.25.09 - luce.promayrat@gmail.com |
| Fabrication matériel de pêche : MARRYAT France S.A., 46 Impasse Ste Barbe | 04.74.35.40.55 - Fax : 04.74.35.40.61 |

■ Commerces, artisanats et industrie

| | |
|---|---|
| GD INFO, dépannage, assistance informatique : Christophe GAILHARDOU, 172 chemin des Sablons | 06.79.67.11.47 contact@gdinfo.eu |
| Gîte Rural : Rémi PUTELAT, 82 Montée de Bellegarde | 04.37.61.10.09 - info@gite-lermitage.com |
| Gîte Rural : Gilles MAJORCZYK, 1271 route de Genève | 09.60.10.36.66 - gilles.majorczyk@wanadoo.fr |
| JJ MSA, multiservices – 29 passage des Cadettes | 09.53.82.19.63 - 06.31.06.84.83 - jjmsa@free.fr |
| La Chêne de Martine : 80 Grande Rue de la Côtère | 04.74.35.40.05 |
| Paysagiste GPGPAYSAGES Gilles POULET-GEORGES, 210 chemin du Ménil | 04.37.61.08.59 - gpgpaysages@orange.fr |
| Photographie – infographie – ST Reportage Sylvie Tremoureux, 378 Route des Tuileries | 04.37.86.35.77 |
| Priay Paysages et Ramonages : 817 Grande Rue de la Côtère | 04.74.39.07.03 - Fax : 04.74.39.01.81 |
| Priay Service Informatique – P.S.I – Dépannage /Installation 605 Grande Rue de la Côtère - 5 lotis. "Le Beau Rivage" | 06.24.98.03.79 ste.psi@orange.fr |
| Monétique, FORMAREC, (Eric SCHAEFFER), 179 chemin des Sablons | 04.74.40.79.95 - e.schaeffer@formarec.com |
| ROUVIERE ELAGAGE, 226 chemin de Bel Air | 06.62.94.53.68 - rouvierekevin@yahoo.fr |
| Sarl HA DESOSS, 18 Grande Rue de la Côtère | 04.74.35.47.70 - Fax : 04.74.35.48.32 |
| SA ROBY, La Blanchère | 04.74.38.24.22 |
| Service Sourcing et Achats en Chine, Elodie BOIDARD, 327 chemin des Sablons | 04.37.61.15.12 |
| SHINYLAB, studio de création en communication audio-visuelle, 124 route de la Dombes | 04.69.18.40.06 www.shinylab.com |

ENTREPRISES DU BÂTIMENT

| | |
|---|--|
| Electricité générale – Climatisation, SARL JACQUIOD, 19, Rue des Commandières | 04.74.35.67.43 - 06.86.04.69.79 |
| Electricité générale : Christophe CANALE, 420, Chemin du Mas Falcon, | 04.74.39.18.47 |
| Electricité générale : Alexis THOMAS, 462 Chemin du Mas Falcon | 04.74.34.55.42 - 06.22.50.57.69 |
| Plâtrerie-Peinture : Bruno LUVINI, 148 Chemin des Bâtisses, | 04.74.39.24.63 |
| Chauffage-Plomberie : François CHARMETANT, 881 Grande Rue de la Côtère | 04.74.35.45.28 |
| Plomberie-Chauffage, certifié RGE : PROXITEC SERVICES, 948 Grande Rue de la Côtère | 04.74.36.23.76 www.proxitec-services.fr |
| Plomberie-Zinguerie-Chauffage : Entreprise VIOT Dorian – 45 impasse des Mésanges | 06.30.58.35.34 |
| Maçonnerie-Rénovation : Sylvain VAUDAY, 41 Grande Rue de la Côtère | 06.15.47.31.65 - 04.74.35.11.89 |
| Maçonnerie CREA BAT, 280 Chemin du Mas Falcon | 04 74 36 96 12 |
| Réseaux TP : RESO, 60 charrière du Tour | 04 37 86 06 37 - 06.31.74.47.44 |
| SARL CG BAT, Yoann FONTANEL, 733 Grande Rue de la Côtère | 06.07.56.05.14 |
| LCA - Rénovation, peinture - 13 chemin du Lavoir | 06 30 82 97 46 - charpentier_lionel@yahoo.fr |

INDUSTRIE PLASTIQUE

| | |
|--|---------------------------------------|
| S.A STYL'MONDE, 400 rue des Champagnes | 04.74.35.66.25 - Fax : 04.74.35.47.17 |
|--|---------------------------------------|

MECANICIENS – GARAGISTES

| | |
|---|----------------|
| PRIAY AUTO SERVICE SARL, Garage AD, 676 Grande Rue de la Côtère | 04.74.35.65.48 |
| Atelier Mécanique Générale DE CARVALHO, 817 Grande Rue de la Côtère | 04.74.61.31.33 |
| Garage Ambarrois, 752 Grande Rue de la Côtère | 06.27.73.50.21 |

PROFESSIONS LIBERALES

| | |
|---|---------------------------------------|
| Office notarial : S.C.P BOUVARD, Notaires associés, 238 Grande Rue de la Côtère | 04.74.35.60 33 - Fax : 04.74.35.62.05 |
| Taxi Priaysien : Corinne CHAUMONT | 06.19.95.11.60 |

■ Liste des associations

| | | | |
|--------------------------------|--------------------------------|----------------|------------------------------------|
| La Ronde des jeux | Stéphanie LALONDES | 06 65 26 54 94 | lalondes@wanadoo.fr |
| Amicale des Retraités | Yvonne REY | 09 63 49 15 25 | lhort@cegetel.net |
| Atout Cœur | Fernand STALPORT | 04 74 35 44 86 | fernand.stalport269@orange.fr |
| F.N.A.C.A. | Claude COLLOMBIN | 04 74 35 66 56 | |
| La Gaule Priaysienne | Alain MICHELETTI | 06 07 74 46 55 | |
| Amicale Boules | Claude CUVELIER | 04 74 22 02 72 | helene.aupecle01@sfr.fr |
| | | 06 12 37 93 12 | |
| Titi Rock Minet | Isabelle BOUVARD | 04 74 35 63 84 | |
| | | 06 16 29 64 58 | |
| Comité Fête & Fleurissement | Gérard THEVEAUX | 04 74 35 40 25 | cdff.priay@yahoo.fr |
| Le don du sang | Liliane DELOY | 04 74 39 23 40 | deloy.claude@wanadoo.fr |
| Foyer Rural des Rives de l'Ain | Marinette BLANCHET | 04 74 35 62 42 | foyerruraldesrivesdelain@gmail.com |
| Section peinture sur bois | Solange DEHAY | 04 74 39 00 86 | solange.dehay@wanadoo.fr |
| Cantine Scolaire | Isabelle DAN VAN THUYEN | 06 09 12 68 28 | jcdrv@orange.fr |
| Sou des Ecoles | Eléonore MEISSAT | 06 16 50 17 23 | soudesecolespriay@hotmail.fr |
| La Rivière d'Energie | Denise BESSON | 04 74 46 80 35 | larivieredenergie01@orange.fr |
| La Folyphonie | Chantal BROUILLET | 04 74 35 41 03 | chantal.brouillet@orange.fr |
| Bibliothèque de Priay | Catherine GAGEZ | | catherine.gagez@orange.fr |
| Football Club | Julien SOQUET | 06 82 52 00 25 | juliensoquet@orange.fr |
| | | 06 77 96 43 96 | |
| Société de Chasse | Arnaud REVERDY | 06 88 37 82 17 | arnaud.reverdy01@orange.fr |
| Le Cercle de la Maria | Jacky GROSGURIN | 04 74 36 93 19 | jpgrosgurin@intrama.com |
| | Jean Luc COUCHOUX (secrétaire) | | jeanluc.couchoux@free.fr |
| Les Marcheurs de Priay | Jean Paul BLANCHET | 04 74 35 49 41 | |
| | Benoit PROTIERE | 04 74 35 40 46 | |
| Shooting Air Soft 01 | Bruno GALIZZI | 04 74 35 64 63 | bureau@sas01.fr |
| AIP | Emilie BOZON | 04 74 35 60 19 | |

Le mot aux associations

Peut-on imaginer une commune dynamique sans associations ni bénévoles ? Priay doit une bonne part de son dynamisme à ses 22 associations, fortes de plus de 130 bénévoles !

Différentes activités sont proposées par nos associations : pêche, boules, chasse, yoga, bibliothèque, sports, musique, danse, jeux, fleurissement, prêt de matériel, etc...

Chaque association est unique et a sa raison d'être. Tous les âges sont représentés et toutes les bonnes volontés, quelle que soit sa condition physique et sa disponibilité, sont acceptés dans n'importe laquelle d'entre elles.

Priay est une commune rurale qui peut malgré tout s'enorgueillir de posséder plusieurs salles permettant aux associations de se réunir, mais aussi de pouvoir organiser tout type de manifestations.

2015 a été une année riche en événements (Farfouille, Fête de la Musique, Vogue du 15 août, etc...) où chaque association a réalisé de nombreuses animations en journée et en soirée.

Mais le tissu associatif évolue et tente de s'adapter aux contraintes économiques et sociales. Certaines associations ont du mal à trouver des (nouveaux) bénévoles. S'inscrire dans une association est d'abord un acte d'ouverture à l'extérieur, un acte d'engagement pour la collectivité. C'est une bouffée d'oxygène dans un monde qui tend à dériver vers le « chacun pour soi ».

Chers Présidentes et Présidents, Mesdames et Messieurs les bénévoles, je vous souhaite pleine et entière réussite dans vos futures manifestations ! Mesdames et Messieurs les habitant (e)s de Priay profitez bien de ces journées festives !

Merci aux bénévoles !

■ La Gaule Priaysienne

Cette société de pêche gère un petit étang communal. Le bureau est composé d'une douzaine de personnes. Le président Alain Micheletti mène une équipe très volontaire. Faire le maximum pour les pêcheurs est leur cheval de bataille. A ce jour, cartes journalières comprises, 1000 pêcheurs sont adhérents.

Des travaux importants ont été faits: les tôles du cabanon volées au printemps ont été remplacées, le tour de l'étang nettoyé, des postes de pêche aménagés.

La signalisation du lac a fait peau neuve.

Une association qui bouge depuis le renouvellement du bureau en 2015.

Toutes les personnes désirant rejoindre l'équipe peuvent s'adresser au

Président : 04 74 36 35 28 ou 06 07 74 46 55

ou Vice-président : 06 12 88 85 15



■ La Rivière d'Énergie

Pour la huitième année consécutive, la Rivière d'Énergie fait le plein d'adhérents, avec deux cours de 1h15 proposés à 18h 30 et 20 h.

Malgré tout ce n'était pas gagné en début d'année, car, suite à la démission de la vice-présidente et de la trésorière la reprise des cours en septembre semblait compromise. Il aura fallu une assemblée générale extraordinaire pour retrouver un bureau complet permettant de fonctionner.

L'année 2015 a vu la naissance de six bébés yoga, un chiffre record qui prouve bien que le yoga est bénéfique aux futures mamans aussi bien qu'à leurs bébés, en renforçant le lien « Maman Bébé » on a observé que les bébés yoga sont toujours des bébés zen.

Et pour tous les autres le yoga soulage les maux de dos, améliore la qualité du sommeil, aide à gérer le stress, améliore la qualité de notre respiration en développant la cage thoracique, donne plus de souplesse etc...

Pour la première fois depuis la création de l'association la rémunération de Christelle, le professeur de yoga est d'ores et déjà assurée grâce aux inscriptions, de la rentrée. Ce qui permet d'envisager l'avenir de la Rivière d'Énergie de façon plus sereine.

Il reste quelques places alors n'hésitez pas à venir poser votre tapis parmi nous et ainsi vous laisser guider par les conseils et la voix de Christelle. La Rivière d'Énergie vous offre toujours deux séances d'essai.



■ Les Marcheurs de Priay

Comme à l'accoutumée depuis plus de 10 ans maintenant, le groupe des marcheurs de Priay, créé à l'initiative de notre regretté André Déloy, a maintenu son activité toute l'année 2015, et même cet été alors que soleil, beau temps et chaleur, au rendez-vous, auraient pu inciter au farniente !

Entre 15 à 20 marcheurs ont ainsi arpenté les chemins et routes de notre belle région, que ce soit dans la proche région de Priay ou

dans des lieux un peu plus éloignés, Dombes, Bugey ou Revermont, le long du Rhône ou de l'Ain.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, et pratiquer une activité sportive douce, vous êtes les bienvenus en notre lieu de rendez-vous du parking de la rivière, les mercredi à 13h45.

Si la sortie nécessite un trajet voiture, il est demandé une participation d'1 euro, pécule utilisé lors du repas champêtre annuel qui en 2015 s'est tenu au restaurant de la ferme Guichard dans une ambiance de feu par un beau soleil !

Pour tout renseignement veuillez contacter :

Jean-Paul Blanchet 04 74 35 49 41

ou Benoit Protière 04 74 35 40 46.



■ Le Comité des Fêtes et du Fleurissement

Retraçons l'activité du CDFF de 2015 :

Dimanche 11 janvier : notre traditionnel Loto, dans une salle des fêtes bondée, la valeur et le nombre des lots mis en jeu sont les garants du succès.

Dimanche 21 juin : Farfouille de Bellegarde, où plus de 200 exposants étalaient. Une devise : A la Farfouille de Priay, tout se vend, tout s'achète, même l'inutile !

Lundi 13 juillet : pas de repas républicain, la charge étant trop lourde pour les 10 bénévoles en ces temps de vacances.

Samedi 10 octobre : participation à la fête de la science avec le syndicat de la basse vallée de l'Ain (SBVA) et quelques élus.

Samedi 28 novembre : marche, quad et VTT à l'occasion du Téléthon. Le montant des inscriptions a été entièrement reversé au profit de l'AFM Téléthon.

Depuis le changement des élus, un rapprochement s'est naturellement mis en place avec les bénévoles du Comité des Fêtes et du Fleurissement ; espérons que ces bénévoles reprennent confiance et que l'échange soit constructif, avec une seule ligne de conduite « Bien vivre à Priay ». Il en est de même avec les autres associations, quelles que soient leurs activités.

Le CDFF entretient et loue du matériel tout au long de l'année. Nos tarifs, revus au plus juste annuellement, nous permettent d'investir raisonnablement et selon les besoins de chaque association.

Le CDFF, comme de nombreuses associations, est un peu juste en bénévoles. Pas besoin de qualification particulière pour venir nous rejoindre ! Mesdames et Messieurs, vous êtes les bienvenus, dès 8 heures le mardi et le jeudi au local du comité.

Une activité importante du CDFF : les fleurs annuelles, bisannuelles et vivaces. Les bénévoles s'évertuent à les faire fleurir dans les jardinières et massifs tout au long de la voirie de notre village, autour de notre mairie, de notre église ainsi qu'aux abords des autres bâtiments communaux.

Un grand merci à tous ces bénévoles qui embellissent au quotidien notre cadre de vie.

Priaysiennes, Priaysiens, le Comité des Fêtes et du Fleurissement vous souhaite une année remplie de bonheur !

La vice-présidente, Denise Besson

Le président, Gérard Theveaux

■ Amicale des Retraités

Comme à l'accoutumée depuis plusieurs années, l'AMICALE DES RETRAITES - qui compte actuellement 70 adhérents - continue de faire son possible pour occuper et distraire les personnes seules ou en couple qui aiment le contact et la convivialité.

Chaque jeudi, la salle de la rivière (près des pompiers) est ouverte à tous pour des jeux, des rencontres, des papotages etc

En Janvier, les Rois sont fêtés en même temps que les anniversaires 70, 80 et 90 ans ; puis vient le repas du Printemps en Mars, ainsi que la traditionnelle POULE AU RIZ de Novembre attendue et appréciée de tous.

Comme chaque année, une excursion est organisée : fin Mai, nous sommes partis pour une journée "au fil de l'eau" à PONT-EN-ROYANS.

Après la visite du musée de l'eau suivie par une dégustation dans un "bar à eaux", nous avons embarqué pour une mini-croisière sur la Bourne et sur l'Isère dans un bateau à roue. Ce même jour, un très bon déjeuner avec spécialités de la région a régalaé chaque convive.

Le bureau reste inchangé, et la cotisation est toujours de 15 €.

Bienvenue aux futurs adhérents !



■ Don du sang

Depuis 2015, la commune de Priay est venue se joindre à notre amicale, deux membres entrent dans le conseil d'administration Liliane DELOY et Gisèle HEYBERGER, les horaires de prélèvement ont été changés, 15h30 à 19h00, du coup 58 donneurs se sont présentés au prélèvement de Priay, un record pour notre amicale. Un grand merci au Maire de Priay qui nous a accueilli pour notre assemblée générale en nous offrant le verre de l'amitié, c'est devant une assemblée venue nombreuse que Madame MILLET Martine (Présidente) demande une minute de silence en souvenir de Mm Blanchet ancienne élue de la commune de Priay qui s'est occupée pendant de longues années de la collecte de sang sur cette même commune.

En 2015, 112 donneurs dont 13 nouveaux, les horaires seront alignés sur les trois collectes 15h30 à 19h00. Un besoin constant de sang, plus de 1100 poches par jour afin de palier aux maladies et accidents dans la région Rhône Alpes. Seulement 4% de la population française donne son sang, les besoins de sang sont toujours aussi importants.

L'intervention de l'ADOT est elle aussi toujours très écoutée. Celle-ci rappelle que le don d'organes est un acte généreux, gratuit dont il faut parler de son vivant, 20000 personnes sont en attente de greffe, sachant que sur une personne au moins 3 organes peuvent être prélevés.

La moelle osseuse peut être prélevée de 18 à 59ème anniversaire, lors d'une opération de la hanche, l'os sert à faire de la poudre d'os, celle-ci est transmise notamment aux sportifs.

Depuis l'automne 2014, le mouvement des donneurs de sang s'est insurgé contre l'article 42 de la « Loi de Santé » :

- instituant la «commercialisation des produits sanguins labiles et des médicaments dérivés du sang»
- permettant l'exportation de plasma lyophilisé par le Centre de Transfusion Sanguine aux Armées (CTSA)

Le choix fait par la majorité du Sénat et le débat en cours dans cette assemblée conduit, selon nous, au rétablissement dans sa forme d'origine de l'article 42, par la majorité des députés donc à la commercialisation des produits sanguins. Jamais nous n'accepterons cela, d'autant plus que nous venons d'apprendre que la société commerciale Octapharma a obtenu l'AMM pour son «plasma SD», alors que, comme le gouvernement et les institutions belges, vous auriez pu vous y opposer.

C'est pourquoi les amicales du département de l'Ain ont adressé un courrier à Madame le ministre de la santé L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Chatillon la Palud - Villette s/Ain - Priay en partenariat avec la municipalité a organisé le jeudi 21 mai à 20h00 salle des Fêtes de Gévrioux une soirée débat sur le thème du don de sang, don d'organes, tissus humains et cellules de moelle osseuse, avec la participation de la Coordination hospitalière de l'hôpital Fleyriat, UD 01, EFS et France ADOT 01.

La soirée théâtre en avril a été une réussite, la troupe de l'Ain Posture nous a présenté deux pièces qui n'ont pas tardé à déclencher les fous rires.

Le 1er Mai la vente de plançons de légumes et de fleurs sur la farfouille n'a pas eu lieu faute de mauvais temps.

Le repas saucisson/pommes de terre, du 7 novembre s'est déroulé à la salle des fêtes. L'Amicale a servi une quarantaine de repas et beaucoup de barquettes.

Enfin le 6 novembre grâce à toutes ces manifestations nous avons remis la somme de 300€ à la commune de Villette sur Ain qui vient de mettre en place deux défibrillateurs sur la commune.

Comme chaque année tout le conseil d'administration s'investit même à l'extérieur afin de promouvoir le don du sang en participant aux collectes événementielles sur Bourg en Bresse, aux Assemblées générales et Congrès de l'UD 01 et à l'ADOT 01.

BONNE ANNEE 2016

Martine Millet Présidente

RAPPEL : Pour être donneur, il faut avoir 18 ans (se présenter avec sa carte d'identité, surtout de pas être à jeun, répondre avec franchise à un questionnaire, avoir un entretien avec le médecin de l'E.F.S. afin de tendre son bras. Vous pouvez donner votre sang jusqu'à la veille de vos 71 ans. Les dons sont maintenant de 6 pour les hommes et 4 pour les femmes.

| | | |
|---------------------|-----------------------------|---------------|
| Lundi 18 janvier | Salle des Fêtes de Priay | 15h30 à 19h00 |
| Vendredi 10 juin | Salle des Fêtes de Gévrioux | 15h30 à 19h00 |
| Vendredi 14 octobre | Foyer rural de Villette | 15h30 à 19h00 |



■ Amicale Boule de Priay

*En photo l'équipe 2ème division de l'AB.PRIAY
(renforcé par Andrew Cavillon pour la saison 2015/2016).*



Président : Cuvelier Claude
Siège : restaurant Le Priaysien

La société Amicale Boule de Priay a été fondée en 1927 en préfecture de l'Ain .Le premier président était Monsieur Jean Tignat. Cette association a continué à exister sans interruption depuis cette date.

Forte de 40 adhérents, elle est constituée de 25 licenciés dont 5 jeunes et de 15 membres honoraires. A noter que seul le licencié a le droit de participer aux concours officiels.

Durant la saison écoulée de nombreux très bons résultats sont venus récompenser les joueurs. A savoir :
en 2ème division : champions de l'Ain en quadrette, Michel Luvini Claude Cuvelier de Priay et Marc et Laurent Nicod des boules des marronniers de Pont d'Ain.
en 3ème division : une quadrette a perdu à la partie qualificative pour les championnats de France.
en 3ème division doublette : la doublette, messieurs

Pascal Piromalli et Andrew Cavillon, a perdu en finale lors du concours de 64 doublettes de Chaveyriat, Mezeriat, Vandains.

la doublette, messieurs Pascal Piromali et Roger Pussier, a gagné le challenge Marcel Deloy. La coupe famille Luvini a été remportée par Monique Holweck et Mr Broztonni.

la triplète, René Luvini et M et Mme Zanella a gagné le concours de la société..

Coupe de la Municipalité : meilleur pointeur Roger Pussier, meilleur tireur Mickael Fontanel. Le but d honneur est revenu à Jean Claude Corgier vainqueur en finale de Serge Fontanel. Avec l'apport des nouveaux (jeunes) licenciés, le club espère de bons résultats.

Dès les beaux jours, vous pouvez venir essayer le jeu de la lyonnaise ; des joueurs sont présents pratiquement tous les jours.

■ Atout Coeur



Vous aimez les jeux de cartes: belote, tarot ainsi que le scrabble, venez vous joindre à nous les lundi, mercredi et vendredi de 14 H à 18 H, salle de la rivière. Nous vous accueillerons avec plaisir dans une ambiance conviviale.

Pour tout renseignement :
F. STALPORT : 06 66 89 54 83



■ Société de Pêche APABR

La société de pêche APABR (Amicale des Pêcheurs Ain Bresse Revermont) est la plus grosse association de pêche du département avec 130Km de rivières dont l'Ain de Thoirette au barrage de l'Allemand, le Suran de Broissia dans le Jura au dessous de Bohas et la Reyssouze de la source à Journans jusqu'à Cras sur Reyssouze, le plan d'eau des Bennonières et enfin le plan d'eau des Brotteaux. Ce plan d'eau passe en "No Kill toutes espèces de poissons" (le poisson doit être remis à l'eau vivant à l'exception des nuisibles : poissons chat et perches soleil). Toute pêche est autorisée sous condition d'employer un hameçon sans ardillon. Les embarcations sont interdites, seuls les "floats tubes" sont autorisés. (Voir photos). A ce sujet un concours "Flot tuber" est prévu le 2 octobre 2016.



Claude Dutriez, président - tél. : 04 74 22 48 68. Jean Larochette et Johan Perrot, vice-présidents.

■ Bibliothèque de Priay

Depuis maintenant un an, la bibliothèque a entrepris un renouvellement progressif du stock tout en informatisant la gestion. Nous avons également une adresse mail : bibliotheque.priay@yahoo.fr

Les lectures aux enfants, par une conteuse, pendant les vacances scolaires motivent de nombreux enfants à revenir emprunter des livres;

Pour mieux répondre aux demandes des adhérents toujours plus nombreux, nous sommes en contact avec la Bibliothèque Départementale, la Division de Lecture Publique, pour avoir un jour le passage du bibliobus. Nous acceptons également le don de livres récents et en bon état.

N'HESITEZ PLUS A VENIR EMPRUNTER DES LIVRES OU A SIMPLEMENT CONSULTER LES DOCUMENTS A VOTRE DISPOSITION.

HORAIRE D'OUVERTURE :
MARDI DE 16H A 19H ET SAMEDI DE 10H A MIDI

ADHESION A L'ANNEE : ADULTE 10€, ENFANT 6€
CONSULTATION SUR PLACE : GRATUITE



■ La Chorale Folyphonie

La chorale FOLYPHONIE cherche un chef de chœur. Après consultation lors de l'assemblée générale, la chorale a décidé de se donner un an pour se retourner et trouver le « candidat idéal ».

Notre groupe est bien soudé et nous espérons redémarrer les répétitions la saison prochaine, en septembre.

Nous recherchons de nouveaux choristes - notamment des messieurs - pour étoffer notre groupe.

Merci à toutes les bonnes volontés qui voudront bien se manifester.

Les personnes n'ayant jamais chanté en chorale seront les bienvenues.

Ambiance conviviale assurée !

Renseignements :
Chantal BROUILLET :
tél. 04.74.35.41.03,
mail : chantal.brouillet@orange.fr

Lisa GRIFFITHS :
tél. 06.99.27.20.58,
mail : gpeterlisag@aol.com

■ L'Amicale Chasse

L'Amicale chasse de Priay est une association Loi 1901. Cette saison elle compte 14 sociétaires et 5 actionnaires grand gibier. Un nouveau bureau a été élu début 2015 avec la nomination d'un nouveau président, d'un nouveau vice-président et d'un nouveau trésorier. Les autres membres du bureau ainsi que notre secrétaire ont été reconduits. Nous remercions Monsieur Alain LACROIX, ancien président pour son dévouement envers l'Amicale Chasse. Cette année nous avons réalisé un lâcher de lapins de garenne sur notre territoire dans le but d'une réimplantation à l'état sauvage. Cet été, il est prévu un repas en plein air avec un menu bréchets de poulet. Nous sommes à votre disposition pour toute information.

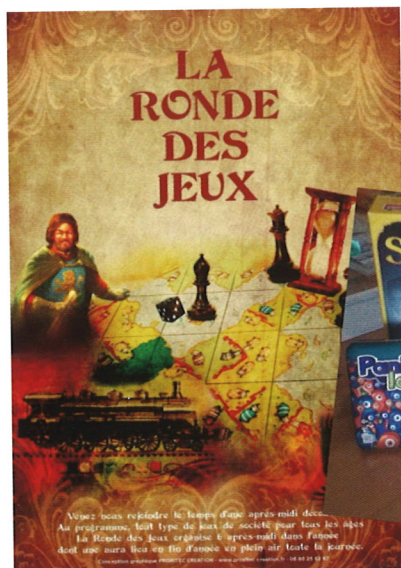
M Le Président
M REVERDY Arnaud
06-88-37-82-17

M Le Vice-Président
M ARENA Joseph
06-18-16-38-35

M Le Garde
M L'HERBETTE Christophe
06-18-39-28-85



■ La Ronde des Jeux



Pour toute demande de renseignement, contactez Marion (0608802863) ou macharret@yahoo.fr

Une première année d'existence réussie pour la ronde des jeux. Entre novembre 2014 et juillet 2015, les membres de l'association ont organisé quatre après-midis durant lesquels petits et grands ont découvert de nombreux jeux d'observation et de stratégie, dans la joie et les éclats de rire. *Carcassonne, La guerre des moutons, King's Gold, Bizarre bazar,* autant de noms de jeux que nous vous ferons découvrir avec plaisir lors des réunions prévues les samedis 9 janvier, 2 avril, 26 mai et 2 juillet 2016, à la salle de réunion de Priay dès 14h. Le bureau reste inchangé : Mme LALONDE (présidente), Mme DELBOVE (secrétaire) et Mme NAVAL (trésorière). Le système d'adhésion est simple.

| Âge (date de naissance demandé) | Cotisation annuelle donnant accès à toutes les sessions organisées pendant l'année scolaire | Inscription ponctuelle donnant accès à une session |
|--|---|--|
| Moins de 10 ans (nés en 2006 ou après) Présence d'un adulte obligatoire | 5 euros | 2 euros |
| 10 ans et -16 ans (nés entre 2005 et 2000) Présence d'un adulte non obligatoire | 7 euros | 3 euros |
| 16 ans et plus (à partir de 1999) Présence d'un adulte non obligatoire | 10 euros | 5 euros |

■ Cantine scolaire de Priay

Pour cette rentrée scolaire 2015/2016, nos 6 personnes, gérées conjointement par la mairie et l'association, et, assurant la préparation, le service et la surveillance des enfants, ont elles aussi repris le chemin de l'école afin qu'un peu plus d'une centaine de nos chérubins puissent accéder à ce service public facultatif mais important pour la vie de l'école et des familles.

Suite à l'Assemblée Générale du 11 septembre 2015, notre bureau, composé uniquement de bénévoles, a été renforcé par l'arrivée de nouveaux membres : il est composé d'Isabelle Dang Van Thuyen - présidente, Nathalie Devictor-vice-présidente, Virginie Prost Dumont - secrétaire, Cathy Griénay - vice-secrétaire, Bérénice Macri Falconnet - trésorière, Isabelle Lafont- vice-trésorière, Virginie Béréziat, Karine Favier, Nadège Comtet, Corinne Ginet et Céline Populo assesseurs. Chacune a déjà su trouver sa place dans l'équipe et œuvre au quotidien pour continuer à faire évoluer notre prestation. Merci à Jérôme Delanne qui a quitté ses fonctions de trésorier après six années de bénévolat pour notre association.

Les repas continuent à être confectionnés sur place par notre cuisinière avec des produits provenant de nos fournisseurs locaux.

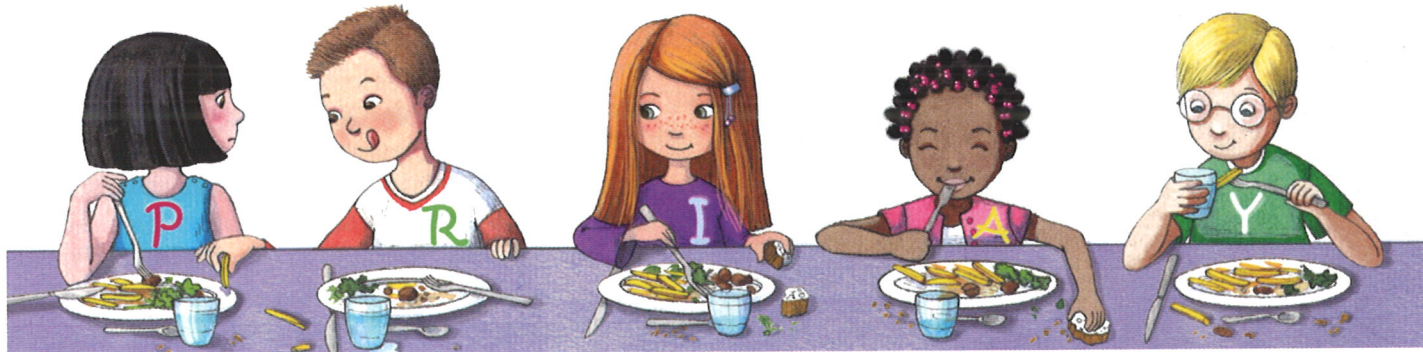
Nous continuons nos campagnes auprès de fournisseurs

pour obtenir de nouveaux produits toujours aussi frais. Nous allons les mettre à l'honneur cette année en faisant un mini reportage sur leur métier, qui sera publié sur notre blog, et ce qu'ils apportent au repas quotidien des enfants.

Cette année, la thématique déclinée pour les repas à thème trimestriels est «les sports et traditions aux quatre coins de la France». Une nouvelle façon de découvrir notre pays de façon gastronomique et culturelle. Si la culture bretonne a été mise à l'honneur le lundi 2 novembre, ce sera un repas alsacien et lorrain que dégusteront nos chérubins pour le repas de Noël le vendredi 18 décembre, un repas du Sud-Ouest le vendredi 8 avril et le piquenique tant attendu par les enfants sur le thème du Sud-Est le vendredi 24 juin.

En 2015, notre association a relancé la manifestation du carnaval pour le plus grand plaisir des enfants. Nous récidivons ; le samedi 12 mars 2016, cet événement se fera sur le thème du carnaval chinois.

Nous tenons à remercier vivement notre équipe ainsi que les parents et les associations pour leur travail collaboratif en continuant à apporter leur aide et soutien tout au long de cette année.



Vous pouvez consulter toutes les informations (feuilles inscriptions, menus, dates manifestations, repas à thème...) et nouveautés de notre association en cliquant sur le lien suivant : <http://www.cantinedepriay.org>, et nous contacter à l'adresse mail : contact@cantinedepriay.org

■ Titi Rock Minet

TitiRockMinet est une association qui propose des cours de rock. Un couple de passionnés délivre tous les lundis soirs à la salle des fêtes de Priay des cours de rock. Ces cours s'adressent aux débutants pour ceux qui viennent de 20h à 21h puis ce sont les confirmés qui prennent le relais de 21h à 22h. L'ambiance y est conviviale et des soirées sont organisées au cours de l'année pour danser et sympathiser.



■ FNACA des bords de l'Ain

Président : Claude COLLOMBIN

Secrétaire : Roger BOUVARD

Trésorier : Paul BERNARD

Notre petite association (16 adhérents) fonctionne au ralenti du fait que nous n'organisons plus de voyages sur plusieurs jours (effectivement nous prenons de l'âge !).

Néanmoins, la sortie Music Hall a été maintenue ainsi que le repas annuel. Nous avons participé aux cérémonies des 19 mars, 08 mai, 14 juillet et 11 novembre. L'année 2016 verra se tenir, à Bourg en Bresse, le congrès national des anciens d'Algérie (2000 participants) auquel nous serons présents. La FNACA présente ses vœux pour 2016 à tous les Priaysiens.

Claude COLLOMBIN

■ Association Foyer Rural des Rives de l'Ain



En 1975 était créée l'Association Foyer Rural, qui va devenir en 1995 «Foyer Rural des Rives de l'Ain Priay, Villette sur Ain, Chatillon la Palud».

Lors de notre Assemblée Générale en octobre nous avons fêté les 40 ans de notre association, et la Confédération Nationale des Foyers Ruraux aura ses 70 ans en 2016.

Au cours de ces 40 ans nous avons su nous adapter au changement de vie des habitants de nos villages. De nombreuses activités ont été proposées, environ une quarantaine, certaines existent depuis la création, d'autres ont eu une période plus courte. Il en est de même pour les adhérents, si un nombre important est venu au Foyer Rural, des pionniers sont toujours parmi nous.

Actuellement nous proposons des activités sur les 3 communes, à Priay les sections Patchwork tous les jeudis et la Peinture sur Bois une fois par mois le mercredi.

D'autres activités vous sont également proposées : La Vannerie, La Gymnastique, Le Tennis, La Randonnée, Autour du Four, Les Dindes de Bamako (danse) O.K. Country.

Nous avons également participé au Forum des associations en septembre.

Nous tenons à remercier la commune de Priay et M. Le Maire pour la mise à disposition de salles afin de pratiquer nos activités, les artisans pour les dons effectués lors de la Farfouille et le Comité des Fêtes pour le prêt de matériel.

Un renseignement concernant nos activités, vous pouvez nous joindre soit par téléphone au 04 74 35 62 42 ou sur le site du Foyer Rural des Rives de l'Ain.

La Présidente
Marinette Blanchet

■ 18^e Edition de «Bulet en fête»

Bulet, célèbre fontaine de Priay datant de 1871 qui a donné son nom à une rue de la commune, est une fête rassemblant tout un large quartier autour de la fontaine.

La fête a battu son plein samedi 22 août 2015 où tout le monde s'est retrouvé autour d'un buffet bien garni de produits du terroir, d'hors d'œuvres faits maison, d'apéritif buletois, de bréchets et autres gourmandises de nos commerçants locaux. Le tout était accompagné du jus de la treille.

Cette année, ont été fêtés les 60 ans de mariage (noces de Diamant) de Madame et Monsieur SANTHONNAX qui nous ont accueillis comme à l'accoutumée, dans leur parc, avec une extrême gentillesse.

Notre Président, Pierre PINARD, élu à l'unanimité par son Bureau, vous donne rendez-vous en 2016 !

Football Club de Priay



Cette année 2015-2016 est encore un tournant pour le FC Priay, un de plus. L'année passée nous avons évoqué notre désir réalisé d'agrandir notre club et de pérenniser notre blason. Cela a été chose faite avec succès mais malheureusement n'a pu être renouvelé cette saison.

Revenons en arrière. La saison dernière, 2014-2015 a été un grand succès pour le FC Priay. En effet pour toutes catégories confondues, notre année a été plus que satisfaisante surtout en terme de petits, un renouveau pour nous. Nous comptons alors environ 15 enfants, 4 encadrants juniors, 25 seniors et 15 vétérans.

Pour les seniors, l'objectif était le maintien suite à notre montée en 2ème série. Nous avons fait même mieux que prévu puisque nous avons terminé en milieu de tableau à quelques points du podium. Nous tenons d'ailleurs à saluer notre nouvel entraîneur arrivé en cours de saison, Jean François Guy qui a fait une très bonne deuxième partie de championnat.

Pour les vétérans, équipe en pleine restructuration du à l'arrivée de nombreux jeunes vétérans, la saison a été une énorme réussite. Je tiens spécialement à remercier et féliciter leur responsable, Cedric Ceyrat qui a tenu et encadré son équipe avec perfection. Les bons résultats, la bonne humeur et la bonne ambiance ont toujours été au rdv.

Pour ce qui est des petits, nous avons 15 bambins pour 2 équipes, u7 et u9. Nous avons par la même occasion créé un vrai groupe d'encadrants au nombre de 4. Tous les matchs ont été de purs moments de bonheur pour tous, surtout les samedis à Priay, aux abords de notre terrain où nous profitons des premiers pas des uns, et des dribbles endiablés des autres. Nous avons un responsable qui malheureusement n'a pu continuer avec nous. Nous l'avons immédiatement remplacé par Florian Valin (le Priaysien), de suite volontaire pour aider le club à continuer son projet.

La saison s'est donc terminée sur une bonne note surtout pour une première année et ce grâce aux

parents, aux encadrants, et partenaires comme monsieur Jean François Lepinay (société A2ML), Christophe Ferrante (ASQ Sécurité), ou même Antonio Barbosa (garage de Priay), qui nous ont permis d'acheter tout le nécessaire pour les enfants.

Pour la rentrée 2015, comme évoqué ci-dessus, le pôle jeune n'a pas été maintenu.

Manque de volontaires pour encadrer, des enfants partis du jour au lendemain dans d'autres clubs sans vraiment savoir pourquoi, et surtout manque de soutien et d'indulgence. Ce n'est pas en un an que le club allait être parfait, je pense qu'il aurait fallu nous laisser le temps pour que la mayonnaise prenne surtout que nous avons bien annoncé qu'il fallait 3 ans pour être en place. C'est un échec pour nous, malgré la bonne saison passée, mais nous saurons rebondir pour l'année prochaine puisque nous avons de nombreux petits motivés mais trop tard... Nous allons donc nous remobiliser pour recréer ce pôle pour 2016. Parents, bénévoles vous serez indispensables. Contactez nous dès à présent pour anticiper et se reconstruire pour la saison prochaine.

Je tiens tout de même à saluer les enfants et parents fidèles à notre club qui n'ont pas pu ainsi continuer parmi nous cette année et donc ont été privés de u7 et u9 à Priay. Nous ferons tout pour l'année prochaine, c'est notre engagement et objectif principal pour 2016-2017. La jeunesse est notre avenir !

Malgré cela le club tient toujours bon, notre équipe senior tient le bon bout en seconde série, les vétérans continuent de se développer et sont maintenant plus de 20.

Le FC Priay tient à vous remercier, vous tous Priaysiens, Priaysiennes, pour votre gentillesse, et votre bonne humeur lors de nos manifestations, vous partenaires, bénévoles, il ne faut pas oublier que sans vous tous nous ne serions pas ce que nous sommes.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne année 2016 !



■ Le Sou des Ecoles

Le sou des écoles reste plus dynamique que jamais, avec des effectifs stables (29 membres actifs dont six membres du bureau). De nombreuses manifestations se sont succédées au cours de l'année écoulée. Le loto a attiré de nombreux gagnants avec une belle sélection de lots (Séjour à Disney, TV, tablette, console de jeux, appareil photo numérique, ...), la traditionnelle vente de fleurs pour la fête des mères a encore battu tous les records grâce au soutien logistique gratuit du comité du fleurissement. Les buvettes après les spectacles de fin d'année et la kermesse-barbecue se sont déroulées sous le soleil et la bonne humeur. Le repas Espagnol du mois de novembre a rassemblé petits et grands pour une belle soirée grâce à l'aide précieuse de la famille d'Anaïs CAGGIA et du groupe de rock False. Enfin, le marché de Noël qui attire de plus en plus d'exposants et de visiteurs a clôturé une année 2015 bien remplie.

Lors de l'assemblée générale du Sou en octobre, le bureau a été modifié suite au départ du secrétariat :

- ☒ Présidente : Eléonore Meissat
- ☒ Vice-présidente : Sacharalen Capron
- ☒ Secrétaire : Chrystelle Ah Yane
- ☒ Vice-secrétaire : Tiffany Kherdouche
- ☒ Trésorière : Solange Berry
- ☒ Vice-trésorière : Carole Lallement

Nous souhaitons la bienvenue aux cinq recrues qui sont venues renforcer les rangs de notre association : KHERDOUCHE Tiffany, MACRIFALCONNET Bérénice, PROMAYRAT Luce, THOUNY Murielle et TRANIER Marjorie. Qu'elles soient d'ores et déjà remerciées de leur investissement.

Un grand merci à tous les commerçants participant de bon cœur à nos manifestations, aux associations locales ainsi qu'aux bénévoles dont l'aide ponctuelle ou régulière nous aide à remplir pleinement le rôle de l'association ; à savoir d'assurer le financement de la totalité des activités sportives et culturelles qui seront proposées aux 197 enfants des sept classes (rencontres sportives entre différentes écoles dans le cadre de l'USEP, cadeaux de Noël, spectacles, sorties de fin d'année et autres activités pédagogiques décidées par les enseignants comme le ciné-lecture). Les cotisations versées par les familles financent en partie ces activités. Pour le reste, nous comptons sur votre aide indispensable à l'épanouissement de nos enfants et de notre village.

Membres du Sou 2015



Comité des Fêtes et du Fleurissement

Tarifs 2016 location de matériel

| Matériel | Priay | Communes extérieures | Caution |
|---|------------|----------------------|------------------------------------|
| Chapiteau de 60 m2 | | | 250 € par chapiteau |
| 1 chapiteau | 85 € | 115 € | |
| 2 chapiteaux | 115 € | 195 € | |
| 3 chapiteaux | 160 € | 250 € | |
| 4 chapiteaux | 190 € | 320 € | |
| 5 chapiteaux | 230 € | 350 € | |
| Possibilité d'éclairage par petit coffret électrique et 2 néons : | 5 € | 5 € | |
| Buvette de 15 m2 | 45 € | 45 € | 100 € |
| Friteuse électrique (380V) ou friteuse à gaz | 30 € | 30 € | 50 € par appareil |
| Cafetière | 20 € | 20 € | |
| Chauffe saucisse (hot dog) gaufrier croque-monsieur, crêpière | 20 € | 20 € | |
| Conservateur | 40 € | 40 € | |
| Congélateur | 40 € | 40 € | |
| Petit frigo 80 L | 10 € | 10 € | |
| Barbecue grande dimension | 10 € | 10 € | |
| Poêle à paëlla ou autre, avec réchaud adapté | | | |
| Diamètre : 60cm | 15 € | 15 € | Caution = montant du prêt |
| Diamètre : 120cm | 30 € | 30 € | |
| Casseroles, fait-tout, plats | 2 € pièce | 2 € pièce | |
| 1 table et 2 bancs | 3 € | 3 € | |
| Vidéo projecteur | 30 € | 30 € | 500 € |
| Coffret électrique 220V-380V | 30 € | 30 € | 100 € |
| <i>Vente poche à glaçons par 5kg</i> | <i>5 €</i> | <i>5 €</i> | |
| TRANSPORT | | | |
| Véhicule du CDFF : 1 AR sur Priay | 25 € | | |
| Voyage supplémentaire | 15 € | | |
| Autre commune AR sur un rayon de 20km | | 50 € | |
| Voyage supplémentaire | | 30 € | |
| Remorque du CDFF | 10 € | 10 € | |
| ASSISTANCE AU MONTAGE / DEMONTAGE | | | |
| Une personne pour un chapiteau | 50 € | 50 € | |
| Equipe de 4 à 5 personnes | 250 € | 250 € | |

**Respecter
impérativement les
horaires convenus**

**Enlèvement
Vendredi 18h
Retour
Lundi 18h**

*Impasse du Sabotier
à Priay*

**Merci de rouler
lentement
Impasse privée**

*Afin de mettre à
disposition un
matériel toujours
en bon état, le
CDFF vous
remercie de
signaler toute
dégradation
constatée ou
occasionnée par
vous-même*

Prévoir le nombre de personnes nécessaires au chargement et déchargement du matériel

Un contrat de location sera signé à l'enlèvement du matériel

Contact : Gérard Theveaux : 04 74 35 40 25 (après 20h) - Port : 06 28 19 30 42 ou écrivez à cdff.priay@yahoo.fr

■ Point Accueil Solidarité du Conseil Départemental

Adresse:

Maison Médicale - 2ème étage
16 rue du 1er septembre 1944 01160 Pont d' Ain
Téléphone : 04.74.39.07.21

Le personnel de l'équipe se compose de :

- Trois assistantes sociales : Mmes Delale, Errouaiti, Quirot de Poligny.

Elles ne tiennent pas de permanence dans la commune, mais elles reçoivent sur rendez-vous.

- Deux puéricultrices : Mmes Gotte, Dag.

Elles assurent :

- des permanences pesées, conseils : le mardi de 09h00 à 11h30 sans rendez-vous.

- des consultations de jeunes enfants : 3 mercredis par mois de 08h45 à 12h30 sur rendez-vous.

- Une conseillère en économie sociale et familiale : Mme Morandat.

- Une secrétaire : Mme Genoux.

Actions particulières :

- Une matinée par mois, une action collective est consacrée au thème de l'alimentation en lien avec la santé, le budget, et la famille.

- Une permanence d'écrivains publics bénévoles en partenariat avec le Secours Catholique a débuté le 1er octobre 2015. Elle consiste à accompagner les habitants "empêchés" dans l'accès aux droits du fait de difficultés rencontrées pour remplir des documents papier ou via internet.

Quatre bénévoles se partagent cette mission mais si des personnes sont intéressées par cette activité, elles peuvent venir étoffer le groupe. Pour plus amples informations contactez Madame Leveille, à l'antenne du Secours Catholique de Pont d'Ain par tél au 04 .74. 21. 75. 77, ou par mail à aude.levaille@secours-catholique.org.

■ Un point sur la fibre optique

L'équipe Li@in vous informe que l'opérateur NUMERICABLE/SFR commercialise désormais ses offres d'abonnement Très Haut Débit sur votre commune, via le réseau public Fibre Optique Li@in. De ce fait, la force de vente du Groupe NUMERICABLE/SFR peut être amenée à prospecter sur votre commune.

A ce jour, vos administrés Grand public ont ainsi la possibilité de bénéficier d'un accès au Très Haut Débit via le réseau Li@in par l'intermédiaire des Fournisseurs d'Accès Internet partenaires suivants, sous réserve d'éligibilité et de faisabilité de raccordement :

- | | |
|---------|-------------------|
| - ADELI | - NUMERICABLE/SFR |
| - KIWI | - TELANDGO |
| - K-NET | - WIBOX |

La liste des opérateurs partenaires est également accessible sur notre site internet www.reso-liain.fr / rubrique Fournisseurs (accès direct au site internet respectif de chaque opérateur).

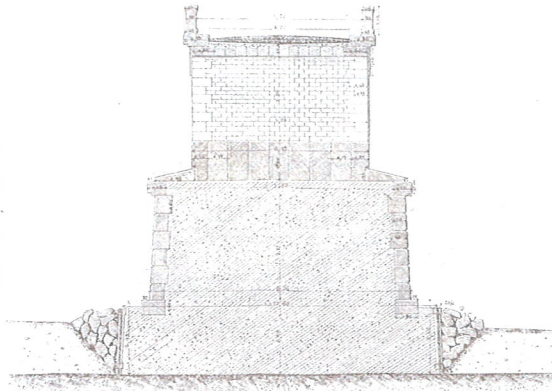
Un message de Mme Ecochard - Chargée de marketing Service Communication Electronique

Historique du Pont de Priay

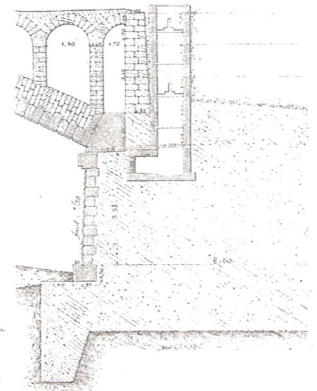
Point de passage pour accéder à notre bourg, il s'élanche au dessus de la rivière d'Ain. Voici en quelques lignes l'histoire de notre pont.



le pont



coupe transversale sur pile



coupe longitudinale

En 1869, les habitants de Priay font une pétition auprès des services des ponts et chaussées afin d'étudier un avant projet de pont sur la rivière à Priay.

Celui-ci fut présenté en 1870 par l'ingénieur Martin mais la guerre franco-prussienne en retarda la réalisation.

En 1880 une relance du projet fut demandé et aboutit en Novembre 1882.

Le pont de Priay a été construit en Mars 1883 et achevé en Juin 1884 sous la direction de M. Genevrière, ingénieur des arts et manufacture de ce département.

Ce projet a pour objectif la communication du village de Priay avec la ville de Pont-d'Ain.

D'une largeur de 6 mètres entre les têtes, 6,20 mètres entre les parapets dont 70 centimètres pour chacun des trottoirs et d'une largeur de 4,80 mètres pour la chaussée. Ces dimensions sont justifiées par les fréquentes relations qui existent entre les populations des deux rives, nécessitant une double voie pour faciliter le passage des véhicules de grandes dimensions des agriculteurs de cette région.

Les fondations reposent sur une couche de molasse compacte à des profondeurs qui varient de la première à la quatrième pile, entre 1,85 mètre et 4,91 mètres. Le gravier qui recouvre cette couche de molasse fut dragué au préalable pour permettre la pose de caissons sans fond échoués dans les fouilles. En fonction des besoins, plusieurs caissons sont assemblés sur la hauteur, les enceintes ainsi obtenues sont remplies de béton de chaux hydraulique.

Dans ces massifs de béton sont engagés des socles en pierre de taille d'une dimension de 0,80 mètre sur 0,50 mètre. Sur ces socles sont montées les piles qui ont une hauteur de 4,25 mètres.

Elles sont construites en béton de chaux hydraulique, les avants et arrière-berc sont en pierre de taille et les parements droits en moellons piqués.

Les culées sont également fondées sur la molasse. Le massif de fondation de la culée rive gauche fut coulé dans l'eau à l'aide d'une enceinte non jointive faite de pieux et de palplanches. Pour la rive droite celle-ci a pu être réalisée à sec après épousé.

Les matières premières employées à la confection du béton provenant des dragages et des fours à chaux ont permis un prix de revient de 13 francs le mètre cube car celles-ci se trouvaient à peu de distance du chantier.

Durant la construction du pont, il était impossible d'interrompre le flottage car de nombreux radeaux transportaient le bois des forêts du Jura vers Lyon. Pour cela une arche marinière formée d'une poutre américaine de 14 mètres de portée avait été ménagée sous la seconde arche, rive gauche.

Le pont possède des arches en maçonnerie, au nombre de cinq. Elles sont en arc de cercle et offrent chacune 26 mètres d'ouverture. Leurs flèches de 3,34 mètres pour l'arche centrale s'abaisse à 3,25 mètres pour les arches extrêmes, ce qui permet de ménager une légère pente destinée à l'écoulement des eaux pluviales au niveau de la chaussée. L'épaisseur des voutes est de 1 mètre à la clef et de 1,20 mètre aux naissances. Les bandeaux en pierre de taille sont réunis par des clefs, contres-clefs et contres coussinets. Le corps des voutes est en maçonnerie ordinaire hourdé au mortier ciment.

Les grands arcs supportent la chaussée par l'intermédiaire de petites voutes de 1,40 mètre de diamètre chacune et de 0,35 mètre d'épaisseur, s'appuyant sur des pieds droits. Les voutes d'évidement laissées apparentes concourent ainsi à une ornementation rationnelle du pont en lui donnant un caractère de légèreté.

Le pont est couronné par un entablement en pierre de taille de 0,40 mètre sur 0,90 mètre de largeur formant en même temps les trottoirs et dans lesquels sont scellés des gardes corps.

Le pont de Priay se trouvant dans la zone frontière, des dispositifs de mine au nombre de quatre ont été ménagés dans l'épaisseur des culées pour permettre d'interrompre les communications en cas d'invasion. Ces dispositifs ont été reconnus nécessaires par le génie militaire pour assurer la chute de l'ouvrage. Les travaux commencés en 1883 puis interrompus pendant l'hiver ont été réalisés par M. Ravet entrepreneur à Lyon avec l'aide de M. Goy et M. Favier, agents voyers principaux et de M. Clermidy, agent voyer cantonal.

Les travaux ont été achevés le 30 Juin 1884 et son inauguration eu lieu le 21 Septembre de la même année.

Le décompte général de l'entreprise règle la dépense à 168 078,05 francs.

Lexique :

Voyer : Personne qui s'occupe des rues et des routes.

Molasse : Roche sédimentaire détritico-calcaire.

Pour info : 1 franc germinal de 1860 valait environ 1.99 € en 2006.

Calendrier des fêtes

Plus d'informations sur www.priay.com

Janvier

| | |
|-------------|--|
| Dimanche 3 | Cérémonie des vœux de la municipalité, Mairie |
| Samedi 9 | Découverte Jeux de société, Ronde des jeux |
| Dimanche 10 | Loto, CDFF |
| Jeudi 14 | Galette des Rois et Anniversaires, Amicale des Retraités |
| Lundi 18 | Collecte de sang, Don du sang |
| Dimanche 24 | Conférence sur l'Accordéon, Bibliothèque |

Février

| | |
|------------|--|
| Dimanche 7 | Grand spectacle, cirque, danseuses, CCAS |
| Samedi 13 | Concours de coinche et Tartiflette Football Club |

Mars

| | |
|-------------|--|
| Samedi 12 | Carnaval de Priay (thème Chine), Cantine |
| Dimanche 13 | Repas des adhérents, Amicale des Retraités |
| Dimanche 20 | Loto, Sou des Ecoles |

Avril

| | |
|----------|--|
| Samedi 2 | Découverte Jeux de société Ronde des jeux |
|----------|--|

Mai

| | |
|-------------|--|
| Dimanche 8 | Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945, Mairie |
| Samedi 21 | Visite des serres, CDFF |
| Dimanche 22 | Rigolo Rando, Sou des Ecoles |
| Samedi 28 | Concours de Boules, Coupe Marcel Deloy |
| Samedi 28 | Découverte Jeux de société, Ronde des jeux |
| Dimanche 29 | Fleurs pour la Fête des Mères, Sou des Ecoles |

Juin

| | |
|-------------|---|
| Samedi 4 | Concours de Boules, Football Club |
| Vendredi 10 | Kermesse de l'école, Sou des Ecoles |
| Samedi 11 | Concours de Boules, Coupe Luvini |
| Dimanche 12 | Farfouille de Villette sur Ain, Foyer Rural |
| Dimanche 19 | Farfouille de Bellegarde-Priay, CDFF |
| Samedi 25 | Fête de la musique, Mairie |

Juillet

| | |
|-----------|--|
| Samedi 2 | Découverte Jeux de société, Ronde des jeux |
| Jeudi 14 | Défilé du 14 Juillet |
| Jeudi 14 | Pique-nique Républicain, CDFF et Cantine |
| Samedi 30 | Fête des voisins, Bellegarde |

Août

| | |
|-------------|--|
| Dimanche 7 | Concours de Boules des Commerçants et des Artisans |
| 13-14-15 | Vogue, Mairie |
| Dimanche 14 | Feu d'Artifices, Mairie |
| Dimanche 21 | Concours de Boules, Coupe de la Municipalité |
| Samedi 27 | Fête des Voisins, Rue du Bulet |

Septembre

| | |
|------------|-------------------------------------|
| Samedi 3 | Tournée des Brioches, Football Club |
| Dimanche 4 | Concours de Boules Tête à Tête |

Octobre

| | |
|-----------|-------------------------------------|
| Samedi 1 | Découverte des Jeux, Ronde des Jeux |
| Samedi 15 | Que s'est-il passé à Priay ? CDFF |
| Samedi 29 | Vente Choucroute, Football Club |

Novembre

| | |
|-------------|--|
| Dimanche 6 | Boum Halloween, CCAS |
| Vendredi 11 | Commémoration de l'Armistice du 11 Nov. 1918, Mairie |
| Jeudi 17 | La Poule au riz, Amicale des Retraités |
| Samedi 19 | Repas du Sou des Ecoles |
| Samedi 26 | Téléthon, CDFF |

Décembre

| | |
|-------------|---|
| Dimanche 4 | Marché de Noël, Sou des Ecoles |
| Samedi 10 | Concert, Harmonie de Pont d'Ain |
| Samedi 10 | Découverte Jeux de société, Ronde des jeux |
| Vendredi 16 | Le Père Noël à l'école, Sou des Ecoles et Cantine |

PRIAY *Autrefois*



BULLETIN ANNUEL MUNICIPAL n°30 de 2016
Edité par la Mairie de Priay et réalisé par la commission Communication
et Nouvelles Technologies. Merci à toutes les personnes qui ont participé
à la préparation et à la rédaction de ce bulletin.
Création graphique par Proxitec Creation (06 60 25 62 97) à Priay
Edité en 850 exemplaires